

LE FFS PARTICIPERA AUX LÉGISLATIVES

AÏT AHMED : «REMETTRE DU MOUVEMENT DANS LE STATU QUO»

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1510 Vendredi 2 - Samedi 3 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FRONTIÈRES ENTRE BOUMERDÈS ET BOUIRA

Un terroriste abattu et un autre blessé

page 7

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Le financement en question

Lire en page 3



**LES DÉPUTÉS
REVIENNENT DEMAIN**

APN : UNE SESSION
À BLANC

Lire en page 3

**MAUVAISE
D'AFFECTATION
ENSEIGNANTS**

BENBOUZID
ANNONCE
UN RECYCLAGE

Lire en page 6



70

kg de résine de cannabis ont été découverts jeudi à Saint-Denis (région parisienne) dans une épicerie-taxiphone, dont le propriétaire a été placé en garde à vue, a-t-on appris de source judiciaire.

380.000

policiers maintiendront l'ordre au cours de l'élection présidentielle prévue demain en Russie, a annoncé mardi dans un communiqué, le vice-ministre russe de l'Intérieur Alexandre Gorovoï, cité jeudi par l'agence de presse Ria Novosti.

22.670

logements publics locatifs (LPL) a été réalisé à M'sila depuis 2009, permettant à cette wilaya d'enregistrer une "avancée notable" en matière d'habitat social, a-t-on appris auprès de la direction du Logement et des équipements publics (DLEP).

D'anciens appelés du contingent français bientôt en Algérie



Des anciens appelés du contingent français réfractaires à la guerre d'indépendance nationale se rendront prochainement en Algérie dans le but de rencontrer des anciens

moudjahidine et des associations locales avec lesquelles ils entretiennent des relations de coopération, ont indiqué des initiateurs du projet.

"Ce voyage inédit interviendra fin septembre, début octobre. Il associera environ 70 membres de notre association, des amis de l'Algérie et des Pieds noirs progressistes, avec l'objectif d'aller à la rencontre d'anciens moudjahidine et d'associations qu'on aide dans leurs actions sur place", a indiqué à l'APS Michel Berthélémy, secrétaire de l'Association des anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre (4ACG).

Cette action, a-t-il précisé, se tient en dehors du travail de financement d'associations algériennes avec

lesquelles la 4ACG entretient des relations. "Le voyage, dont les grandes lignes sont tracées et qui a été déjà précédé de rencontres, plus ou moins individuelles, avec des anciens combattants algériens dont le commandant Si Hassen, est une approche purement humaine privilégiant le contact direct", a indiqué M. Berthélémy, en marge d'un colloque sur les "Résistances françaises à la guerre d'Algérie", organisé au Centre culturel algérien à Paris. Pour Stanislas Hutin, membre de la 4ACG, il s'agit, à travers cette initiative, de témoigner, surtout auprès des jeunes, pour qu'ils sachent que ça été une "guerre coloniale, inutile, perdue bien sûr, et pour que leur propre attitude vis-à-vis des conflits soit claire et nettement contre".

La satisfaction de l'ambassadeur du Royaume-Uni

L'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Roper Martyn, a affirmé mercredi à Biskra que les relations algéro-britanniques "sont excellentes et les domaines de coopération multiples".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Biskra (425 km au sud-est d'Alger), M. Martyn a qualifié les relations bilatérales d'"excellentes" relevant "l'existence d'opportunités dans de nombreux domaines de coopération notamment concernant la lutte antiterroriste, la défense, l'énergie, le commerce, l'immigration, l'éducation, la formation et l'enseignement de la langue anglaise". Il a rappelé, dans ce contexte, la visite



effectuée à Alger par le ministre britannique des Affaires étrangères en octobre dernier et celle effectuée récemment par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et

africaines, Abdelkader Messahel, en Grande-Bretagne, à la tête d'une importante délégation algérienne pour "consolider les relations de coopération entre les deux pays". A une question

sur les prochaines élections législatives prévues en Algérie le diplomate britannique a salué cette "importante échéance sur la voie des réformes initiées en Algérie".

Entretien téléphonique entre Medelci et son homologue chinois



Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est entretenu mercredi au téléphone avec son homologue chinois, Yang Jiechi, à l'initiative de ce dernier, des derniers développements de la situation en Syrie, a indiqué le porte-parole du ministère, Amar Belani, dans une déclaration.

L'entretien a porté, essentiellement, sur la nécessité de parvenir à la

cessation immédiate de toutes les violences et à l'ouverture d'un dialogue politique national entre toutes les parties prenantes en vue d'asseoir une solution durable et pacifique, à l'abri de l'ingérence étrangère, qui émane du libre choix du peuple syrien et qui préserve le respect de l'unité et de la souveraineté de la Syrie", a souligné le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

La censure au Maroc inquiète



Reporters sans frontières (RSF) s'est dite "inquiète" des mesures de censure prises contre des médias et de la répression sur le Net au Maroc où les autorités ont une nouvelle fois interdit, le 26 février dernier, la diffusion du quotidien espagnol El País.

Deux net-citoyens, Walid Bahomane et Abdelsamad Haydour, ont également été condamnés pour avoir formulé des critiques du Roi sur les réseaux sociaux, a rappelé l'Ong, dans une réaction diffusée sur son site officiel.

"La question de la liberté d'informer se heurte toujours aux fameuses lignes rouges que sont la figure du Roi (...)", a-t-elle déclaré, dénonçant une "absence d'évolution" dans le domaine de la législation punissant les propos offensants pour la monarchie et la nation.

"Les textes de lois doivent être réformés pour ne plus entraver la liberté d'expression et la liberté d'information fondamentales dans une démocratie", soutient l'Ong, signalant que la Constitution marocaine, réformée à l'été 2011, "ne prévoit aucune sanction contre la liberté d'expression, mais la sacralité du monarque est inscrite à l'article 46, qui stipule que +la personne du Roi est inviolable".

Tout en relevant que le code pénal prévoit tout un arsenal de sanctions sévères pour quiconque enfreint cet article, Reporters sans frontières déplore cette "instrumentalisation du crime de lèse-majesté, qui entrave la liberté de l'information".

Démolition par erreur



Imaginez que vous rentrez le soir après une longue journée de travail. Arrivé devant chez vous, plus de maison ! Ou, du moins, seules des "ruines" composent ce qui était, jadis, votre demeure. Ceci aurait pu vous arriver si vous étiez habitant d'Annevoie, dans la province de Namur en Belgique.

En effet, lundi matin, un grutier chargé de démolir plusieurs maisons s'est trompé de cible. "En fin de journée, je me suis rendu compte par l'intermédiaire de mon patron que j'avais démolé la mauvaise maison. Aux dernières nouvelles, on devrait s'arranger avec le patron et le propriétaire.

Maintenant moi j'ai pris un coup. Ce n'est pas facile d'assumer ça. J'espère que ça va s'arranger", a déclaré le malheureux grutier à RTL.be.

Le propriétaire vit en Espagne. La maison était donc, par chance, inhabitée. Décontenancé, le maître d'œuvre du chantier a contacté la famille afin de présenter ses excuses. Ce dernier a promis à la famille de reconstruire la bâtisse... à ses frais ! Une nouvelle que la petite-fille du propriétaire doit être heureuse d'apprendre car ce bien venait tout juste de lui être légué.

D
I
X
I
T

Youcef Yousfi :

«L'entreprise Naftal a engagé une série de projets portant sur l'augmentation des capacités de stockage des carburants à travers toutes les régions du pays. D'ici à 2020, les capacités de stockage seront portées à au moins 30 jours. Ces capacités additionnelles sont de nature à faire face à toute forme de tension en la matière. Je cite à titre d'exemple le terminal pétrolier de Béjaïa, qui réalise, à ce titre, un projet qui porte sur la mise en place de structures et des équipements de stockage additionnel de l'ordre de 10.000 m³ pour le gas-oil et de 1.953m³ d'essence, contre respectivement 2.500 et 1.500 m³, soit une autonomie de 30 jours contre trois actuellement.»

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Le financement en question

Le financement des partis préoccupe la classe politique et ce d'autant plus que les législatives approchent à grands pas. La SG du PT, Louiza Hanoune, s'est particulièrement illustrée sur ce registre, en tirant plusieurs fois la sonnette d'alarme sur la provenance de l'argent des partis politiques qui s'apprêtent à affronter l'épreuve des urnes qu'ils soient nouveaux ou anciens.

PAR LARBI GRAÏNE

La dame de fer du PT pointe surtout du doigt le financement étranger, son entêtement à vouloir attirer l'attention sur tout ce qui bouge du côté des partis l'a fait passer pour le gendarme de la vie politique. Tout chef de parti qui revenait de l'étranger, à l'instar de Bouguerra Soltani du MSP, reçu par les Turcs, a été par elle, montré du doigt. Du reste la floraison des nouveaux partis qui se chiffrent déjà par dizaines, a sonné la tenue des congrès constitutifs dans les salles ou autres hôtels des grandes villes du pays. Comment cela se fait-il que ces partis qui ne se sont jamais fait connaître auprès des citoyens ne serait-ce que pour leur faire part de leurs idées, parviennent-ils en un temps record à faire le rappel de leurs « troupes », qui à l'occasion, viennent au congrès aux frais de la princesse, logés et nourris ? Il est bon de poser la question



les partis suivis de près.

même si par rapport à ce point précis, le financement n'entre pas dans le cadre de la campagne électorale proprement dite. Apparemment il y a beaucoup d'argent dans l'air. Quoi qu'il en soit la loi organique numéro 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, fixe les modalités de financement de la campagne électorale. L'article 203 stipule que « les campagnes électorales sont financées au moyen de ressources provenant : de la contribution des partis politiques, de l'aide éventuelle de l'Etat, accordée équitablement et des revenus du candidat ». Mais la même loi précise que « les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire ». Ce qui est sûr c'est que le financement étranger est

expressément interdit. L'article 204 énonce « Il est interdit, à tout candidat à une élection à un mandat national ou local, de recevoir d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. » L'article 207 stipule que « les dépenses de campagne pour chaque liste de candidats aux élections législatives sont plafonnées à un (1) million de dinars (1.000.000 DA) par candidat. » La loi détaille les conditions pour obtenir un remboursement. Suivant l'article 208 «

les listes des candidats aux élections législatives ayant recueilli au moins vingt pour cent (20%) des suffrages exprimés peuvent obtenir un remboursement de vingt-cinq pour cent (25 %) des dépenses réellement engagées et dans la limite du plafond autorisé. Il est versé ajoute ledit article au parti politique sous l'égide duquel la candidature a été déposée. Le remboursement des dépenses ne peut s'effectuer qu'après proclamation des résultats par le Conseil Constitutionnel. » Ce n'est pas tout, l'article 209 énonce que « le candidat à l'élection du Président de la République ou à la liste de candidats aux élections législatives est tenu d'établir un compte de campagne retraçant selon leur origine et selon leur nature l'ensemble des recettes perçues et des dépenses effectuées. Ce compte, présenté par un expert comptable ou un comptable agréé, est adressé au président de la République élu est publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire. Les comptes des candidats élus à l'Assemblée populaire nationale sont transmis au bureau de celle-ci. En cas de rejet du compte de campagne par le Conseil constitutionnel, il ne peut être procédé aux remboursements prévus aux articles 206 et 208 de la présente loi organique. ». Notons que sur un autre registre le président du parti Ahd 54, Fawzi Rebaïne, appelle, lui, les autorités à « financer » la campagne afin qu'il n'y ait pas de « partis riches et d'autres pauvres ». Un appel du pied en somme pour une aide de l'Etat, puisque la loi laisse à la discrétion des services publics la latitude d'accorder ou non une aide financière.

L. G.

LES DÉPUTÉS REVIENNENT DEMAIN

APN : une session à blanc

PAR KAMAL HAMED

Les députés reprennent, ce dimanche, le chemin de l'hémicycle. L'ouverture de la session d'automne du Parlement s'effectuera en effet demain. C'est la dernière session de la sixième législature qui a été entamée en 2007. En ce sens elle est d'ores et déjà assimilée à une session d'adieu pour les députés. Ces derniers, d'ailleurs, ne vont pratiquement rien faire puisque ce sera une session à blanc. Ils n'auront à adopter aucun projet de loi car les élections législatives sont prévues pour le 10 mai prochain. Et comme il est de tradition dans ce cas précis tout porte à croire que le gouvernement ne soumettra aucun projet de loi à l'APN. La réunion du bureau de l'APN n'a, en tout cas, fait mention d'aucun projet de loi susceptible d'être examiné par les députés. Lors de sa réunion du 23 février le bureau a examiné 14 questions déposées à son niveau qui concernent sept départements ministériels, dont 12 écrites et 2 orales, et a décidé de les soumettre au gouvernement, car répondant aux conditions de forme. Selon le communiqué rendu public par l'assemblée le bureau a aussi examiné et approuvé une requête de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, relative à l'organisation d'une journée parlementaire portant sur « La promotion du système juridique spécifique à la personne handicapée dans le cadre des réformes actuelles ». C'est dire que cette session sera celle des adieux pour les députés qui ont d'ores et déjà les yeux rivés sur les législatives du 10 mai. Car nombreux parmi eux veulent briguer un nouveau mandat parlementaire en présentant leur candidature pour cette prochaine joute électorale. En

somme, après la cérémonie d'ouverture de la session ils repartiront chez eux en perspective de la campagne électorale. Non sans avoir peut-être déjà empoché les trois millions de dinars, comme indemnité de fin de mandat et qui représente dix mensualités. Un mandat qui n'a pas été glorieux pour les députés de cette sixième législature. Nombre d'observateurs considèrent, à juste titre d'ailleurs, que cette législature a été la plus mauvaise de l'histoire de l'assemblée. Une assemblée qui a perdu toute crédibilité en confirmant qu'elle n'est qu'une chambre d'enregistrement. Cela s'est confirmé davantage à la faveur de l'examen des projets de loi relatifs aux réformes politiques. Les députés ont pratiquement adopté les projets de loi en question sans discuter puisqu'ils ont juste introduit des amendements de forme. Ace titre l'exécutif a eu, comme toujours, le dernier mot. Cette législature a été aussi marquée par le phénomène de l'absentéisme qui n'a fait qu'accroître le discrédit de l'APN auprès de l'opinion publique nationale. De très nombreuses fois le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, s'est retrouvé devant un hémicycle très clairsemé puisque l'assistance se comptait sur les doigts d'une seule main. Ziari a, à plusieurs reprises, été contraint de reporter la séance plénière faute de quorum. Pourtant les élus du peuple percevoient un salaire des plus intéressants puisqu'il avoisine les 300.000 dinars. Un salaire qui risque fort bien d'être revu à la baisse comme l'a laissé clairement entendre le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia. Ce dernier a notamment évoqué cette possibilité en vue de mettre fin au problème de l'absentéisme.

K. H.

SOUS LA PLUME

Egalité des chances

PAR SORAYA HAKIM

Le financement des campagnes électorales est-il un sujet tabou ? Le ministère de l'Intérieur va prêter une attention particulière pour débusquer partis politiques ou candidats aux législatives qui enfreindraient la loi. Celle-ci est bien claire. Les sous ne doivent provenir que de la fortune personnelle des candidats ou des leaders de partis. Mais pour les partis qui viennent tout juste d'être agréés et qui ne roulent pas sur l'or, ceux-là

« Ces outsiders qui démarrent dans la vie politique n'ont pas de recettes provenant de cotisations suffisantes pour mener une campagne et influencer sur le rendement politique. Restent les ressources privées, mais gare à la triche. »

n'auront pas droit à l'aumône comme au bon vieux temps où l'Etat mettait la main à la poche pour les campagnes, les affiches, les locations de salles pour les meetings. On entend des voix s'élever pour exhorter les pouvoirs publics à faire un geste de charité, ceci dit, cela reste à leur bon vouloir et pas sûr que cela soit gagné. Certains partis, qui ne sont pas riches comme Crésus, craignent que la Chambre basse ne leur passe sous le

nez au profit de ceux qui, a contrario, ont des comptes en banque bien fournis. Ces outsiders qui démarrent dans la vie politique n'ont pas de recettes provenant de cotisations suffisantes pour mener une campagne et influencer sur le rendement politique. Restent les

ressources privées, mais gare à la triche. Le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, n'hésitera pas à enclencher des enquêtes pour situer l'origine des financements. Pour d'autres chefs de parti qui ne tirent pas le diable par la queue, le problème ne

se pose même pas. La fortune personnelle de ces derniers leur donne une longueur d'avance et donne un caractère inéquitable ce que revendiquent le MJD, le MNL ou le PLJ. Entre un parti qui a plus de vingt ans d'existence et celui qui vient de voir le jour, y a pas photo ! À moins que l'on ne redistribue les cartes pour aligner tout le monde sur la ligne de départ. Donner les mêmes chances à tous les concurrents. Et que le meilleur gagne !

S. H.

LE FFS PARTICIPERA AUX LÉGISLATIVES

Aït Ahmed : « Remettre du mouvement dans le statu quo »

Le Front des forces socialistes (FFS) a finalement tranché en faveur de sa participation aux prochaines élections législatives à l'issue de conseil national, tenu hier en son siège national à Alger. Donc, le plus vieux parti de l'opposition va effectuer son grand retour après avoir boycotté deux législatures successives, n'ayant participé qu'aux législatives de 1997.

PAR MOKRANE CHEBINE

La décision du FFS de prendre part au scrutin du 10 mai prochain, qualifiée de « nécessité tactique » par le leader charismatique du parti, s'inscrit en droite ligne « dans notre stratégie de construction pacifique de l'alternative démocratique à ce régime despotique, destructeur et corrompu », lit-on dans le message du président de ce parti, lu en son nom à l'occasion du Conseil national. Pour Hocine Ait Ahmed,



Hocine Ait Ahmed.

dont l'opinion « est faite depuis un certain temps » concernant cette élection, la tendance dominante au sein des structures de base du parti est pour la participation, le conformant ainsi dans ses convictions. « J'ai suivi et lu attentivement vos débats, vos remarques, vos inquiétudes et vos attentes. Je m'en suis trouvé conforté dans mes convictions et dans ma décision », écrit-il dans ce sens à l'adresse des militants et des cadres de son parti. En guise d'arguments à cette participation historique aux élections législatives, le président du FFS avance que seule la lutte politique peut contribuer au processus d'édification d'un Etat démocratique et juste, car « si la voie pacifique a échoué à libérer l'Algérie de la colonisation française pour laisser la place à la lutte armée, la voie de la violence a échoué à libérer l'Algérie de la dictature, du sous-développement et des menaces extérieures et doit laisser place à la lutte politique au sens le plus sérieux du terme », soutient-il. Par ailleurs, Hocine Ait Ahmed a répondu également aux militants du FFS qui n'ont pas cautionné l'option de participer au

scrutin, car ils sont nombreux aussi ceux-là. « Je sais, nombre d'entre vous craignent la puissante attractivité de la mangeoire du régime », écrit-il à l'adresse de cette catégorie, tout en les rassurant qu'il « les comprend et partage leur souci » et les « rassure ». « Nous pouvons, nous devons et nous allons, nous donner les moyens du contrôle de notre participation. Cette participation a tiré les enseignements de nos lacunes de 1997 et nous allons tout mettre en œuvre pour les combler », a-t-il renchéri pour justifier le choix du FFS. Et d'expliquer que « notre but ne réside pas dans un quota de sièges à atteindre. Notre but est dans la remobilisation politique et pacifique de notre parti et de notre peuple. C'est là l'essentiel de notre décision. Remettre du mouvement dans le Statu quo ». Toutefois, aussi historique soit-elle, la participation du FFS au scrutin du 10 mai prochain ne manquera pas de nourrir la polémique, en plus qu'elle soit un gage de garantie inespéré pour les autorités dans une conjoncture très délicate.

M. C.

BELKHADEM À PARTIR DE TIZI-OUZOU :

« Le FLN respecte la succession »

PAR LOUNES BOUGACI

Ceux qui qualifient le Front de libération nationale de parti unique, Abdelaziz Belkhadem a rappelé que son parti en est à son douzième secrétaire général tandis que dans d'autres partis politiques qui chantent, à tue-tête, la démocratie, le poste de président ou de secrétaire général de parti est éternel.

C'est donc un Belkhadem confiant qui s'est rendu hier à Tizi-Ouzou pour animer un meeting au sein de la grande salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Le FLN a réussi à faire le plein et il s'agit là de la première sortie publique d'un chef de parti poli-

tique s'inscrivant en droite ligne de la pré-campagne électorale. Le FLN est aussi le premier parti à avoir conçu sa liste électorale pour les prochaines législative dans la wilaya de Tizi-Ouzou. C'est dire que le parti de Belkhadem préfère ne pas perdre de temps devant ce qui est inévitable.

La salle était archi-comble, ce qui ne semblait pas avoir surpris les observateurs car depuis les élections de 2007, le FLN a regagné du terrain dans une wilaya où ce parti se portait plutôt mal après l'ouverture démocratique de 1988. Cette rencontre avec les militants et les sympathisants du FLN a été l'occasion pour Belkhadem de s'en prendre à cer-

tains démocrates et aux islamistes, lesquels, à ses yeux, devraient plutôt présenter des programmes concrets pour se présenter aux élections au lieu de déverser des discours qu'il a qualifiés de creux. La mise sur pied de nouvelles formations politiques ne semble pas nuire outre mesure le FLN pour peu qu'il s'agisse de partis qui seront d'un apport supplémentaire. L'orateur a insisté toutefois sur la nécessité que la concurrence politique entre tous les partis se fasse sur une base loyale. Si ces nouveaux partis sont venus pour servir, pourquoi pas, lance Belkhadem qui craint toutefois que certains d'entre ces derniers soient venus pour se servir.

« Ceux qui attribuent au FLN le sobriquet de parti unique et totalitaire doivent savoir que son acte de naissance provient de la déclaration du 1er Novembre qui proclame la restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques », a ajouté Belkhadem, sur un autre plan. Le responsable du FLN a appelé les citoyens de la région à ne pas céder aux chants des sirènes de ceux qui veulent porter atteinte à l'unité nationale.

Belkhadem a clôturé son intervention en insistant sur le fait que beaucoup de progrès ont été enregistrés en Algérie ces dernières années dans tous les domaines : « La vie n'est certes pas rose, mais elle n'est pas non plus noire », estime-t-il.

L. B.

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le PT appelle à un contrôle rigoureux

PAR LAKHDARI BRAHIM

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a mis l'accent jeudi à Alger sur la nécessité d'"un contrôle rigoureux" des sources de financement de la campagne électorale pour tous les partis devant participer aux prochaines élections législatives prévues le 10 mai prochain.

Intervenant à l'ouverture des travaux du Bureau politique (BP) de son parti, Mme Hanoune a souligné que cet organe a appelé au contrôle des sources de financement de la campagne électorale de tous les partis devant participer aux élections législatives, indiquant que le Gouvernement avait tous les "moyens" d'assurer ce contrôle. Elle a souligné à ce propos que le PT "est disposé à divulguer les sources de financement de sa

prochaine campagne" qui, a-t-elle révélé, proviennent des indemnités de fin de mandat de ses députés, des cotisations de ses adhérents et de ses sympathisants.

Elle a ajouté que son parti "usera de tous les moyens dont il dispose pour contrecarrer toute tentative de fraude par le biais d'observateurs" qu'il désignera dans tous les bureaux de vote.

Evoquant les enjeux des futures élections, la secrétaire générale du PT a indiqué que les prochaines échéances seront "décisives et un test difficile pour le peuple algérien".

"Les prochaines législatives représentent une véritable bataille entre le pourrissement et la refondation politique, entre la démocratie et la destruction du multipartisme, et enfin entre le mandat démocratique et la mainmise du monde des affaires et des

finances sur l'avenir de l'Algérie et la souveraineté populaire que traduira l'assemblée constituante", a-t-elle ajouté.

Pour la secrétaire générale du PT, "les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour la lutte contre tous les facteurs de corruption et d'influence de l'argent sur la source de décision".

Evoquant la préparation de ces élections, Mme Hanoune a fait état de ce qu'elle a appelé "des dépassements" ayant touché des listes électorales dans certaines wilayates, appelant à la mise place d'une "commission d'enquête" et déplorant par ailleurs "la baisse du niveau politique grave en raison de l'émergence d'un très grand nombre de partis politiques qui n'ont rien apporté de nouveau", a-t-elle estimé.

L. B.

AGRÉMENT DE NOUVEAUX PARTIS POLITIQUES

Le PEA, le PPL et le PEP autorisés à tenir leurs congrès

Trois nouveaux partis ont été autorisés à tenir leurs congrès constitutifs, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Il s'agit du Parti ennour algérien (PEA - responsable Belbaz Badredine), le Parti patriote libre, (PPL -responsable, Yahyaoui Tarek) du Parti de l'équité et la

proclamation, (PEP - responsable, Salhi Naima née Leghlimi).

Ces nouvelles autorisations s'inscrivent dans le cadre de "la poursuite de l'examen des dossiers de création des partis politiques", déposés au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, et en application des dispositions de la loi organique

numéro 12-04 du 12 janvier 2012 relative aux partis politiques.

Le ministère a rappelé que l'examen d'autres nouveaux dossiers de création de partis politiques se poursuit.

Ces trois partis viennent s'ajouter aux dix sept partis ayant été autorisés auparavant à tenir leur congrès constitutifs.

APS

FRONTIÈRES ENTRE BOUMERDÈS ET BOUIRA Un terroriste abattu et un autre blessé

PAR TAHAR OUNAS

Un terroriste de l'ex-GSPC a été éliminé, jeudi dernier, au cours d'une opération menée par l'ANP au lieu dit Ouled Fodhil, dans la localité de Kadiria à équidistance d'Ammal, situés sur les limites frontalières des wilayas de Bouira et de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. Celles-ci ajoutent que cette élimination intervient quelques jours seulement après que des oléiculteurs aient déposé des plaintes auprès des services de sécurité, contre les groupes terroristes écumanant la région qu'une dime. Les éléments de l'ANP se sont redéployés dans cette région boisée afin de neutraliser ledit groupe armé qui sème la terreur parmi la population locale. Selon nos sources, d'autres terroristes auraient été, également, blessés au cours de cette opération mais auraient pris la fuite vers une destination inconnue. Le corps du terroriste abattu a été transféré vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria. Les maquis de la région précitée ont été quadrillés hier par les soldats de l'ANP. Par ailleurs, les forces de l'armée ont passé, au peigne fin, avant-hier et hier, les maquis d'Ait Khelifa dans la commune de Béni Amrane jusqu'à étendre l'opération aux maquis de Djerah, connus pour être le fief des groupes terroristes armés. Notons qu'une dizaine d'acolytes de Droukdel y ont été, la semaine écoulée, éliminés au cours d'une importante opération militaire.

T. O.

DÉPRÉCIATION OU DÉVALUATION DU DINAR

Les explications de Karim Djoudi

Afin de dissiper les supputations inhérentes à la prétendue réévaluation du dinar, qui a défrayé la chronique ces derniers jours, le ministère des Finances apporte quelques précisions en indiquant que la monnaie nationale a fait l'objet d'une simple dépréciation dans le but de freiner les importations et dans l'objectif essentiel d'encourager la production nationale.



Siège de la Banque d'Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Ceci va dans le sens de limiter le déferlement de produits étrangers qui concurrencent, de manière féroce, les produits nationaux, produits localement. « Le dinar n'a pas connu de dévaluation ces derniers jours mais une simple dépréciation » souligne le ministre des Finances, Karim Djoudi, ajoutant que « la monnaie nationale n'a connu aucune dévaluation ces derniers jours par la Banque d'Algérie, comme rapporté par certains médias, mais son cours a connu juste une dépréciation par rapport à certaines devises ». Il poursuit : « La Banque d'Algérie ne peut pas, en tant que telle, procéder à une dévaluation du dinar. La dévaluation est une décision du gouverne-

ment qui doit avoir l'aval du Parlement ». Abordant les flottements et les balancements au niveau international, il précise que « ce qui se passe par contre ce sont des fluctuations appréciations ou dépréciations du dinar sur la base d'une observation continue du marché international ». De toute façon, la valeur de la monnaie nationale dépend de la consistance de son économie, et plus les performances économiques sont importantes, plus le dinar connaît une réévaluation significative.

Mais si la dévaluation constitue un phénomène définitif, voire structurel, la dépréciation d'une monnaie est un phénomène cyclique qui peut durer une journée, deux ou trois jours avant qu'une évolution dans le sens inverse peut être opérée, reconnaît Djoudi. Aussi, il montre que

« l'évolution de la parité de la monnaie est, en outre, tributaire du pouvoir d'achat dans le pays » précisant que « si vous avez un taux d'inflation avec des conditions plus favorables sur le marché national par rapport au marché international, votre monnaie s'apprécie contre les monnaies internationales et l'inverse ». Sur le plan des changes, le dinar connaît également des fluctuations au niveau du change officiel sans pour autant le rendre plus fort, car il ne s'agit pas de doter la monnaie nationale d'une valeur surréaliste alors que sa valeur « fiduciaire » n'est pas officielle. Les responsables en charge de l'économie veulent donner une certaine compétitivité à l'économie nationale et aux entreprises exportatrices afin de redresser le dinar, sachant que sur le plan international, le commerce extérieur joue un rôle détermi-

nant dans l'appréciation des performances économiques et, par voie de conséquence, reflète la vraie valeur de la monnaie.

A. A.

TRUST BANK

Fin de mission pour l'administrateur provisoire

La commission bancaire a annoncé jeudi avoir mis fin à la mission de l'administrateur provisoire de la Trust Bank Algeria, après avoir constaté que les conditions normales de gestion de cette banque sont réunies.

"Après examen de la situation de Trust Bank Algeria, d'où il ressort, notamment l'amélioration du ratio de liquidités suite à l'augmentation du capital, la commission bancaire, réunie le 1er mars 2012, considérant que les conditions normales de gestion sont maintenant réunies, a décidé de mettre fin à la mission de l'administrateur provisoire à compter du 4 mars 2012", indiqué un communiqué de la commission bancaire.

L'autorité de surveillance bancaire avait mis au début du mois de janvier dernier la Trust Bank sous surveillance pour non respect du montage de l'augmentation de capital prévu par les lois algériennes en vigueur, à travers la nomination d'un administrateur provisoire.

La Commission bancaire avait alors considéré que le montage de l'augmentation de capital de la Trust Bank ne répondait pas à ce que prévoit le règlement 08-04 de 2008 relatif au capital minimum des banques, qui les oblige à porter leur capital minimum à 10 milliards DA, avait indiqué son administrateur, Ali Ameziani.

Elle avait également jugé, rappelle-t-on, que les opérations d'augmentation du capital de cette banque ne se sont pas déroulées conformément à la loi sur la monnaie et le crédit.

La même commission reprochait à la Trust Bank Algeria d'avoir en 2009 augmenté son capital à 10 milliards de dinars avec un apport financier qui n'est pas en numéraires, avait encore expliqué l'administrateur. Le Conseil de la monnaie et du crédit avait approuvé, lundi dernier, l'augmentation du capital de cette banque privée étrangère de droit algérien de 10 milliards de dinars à 13 milliards de dinars. La majorité des capitaux de la Trust Bank Algeria, créée en 2002, est détenue par Trust Algeria Investment, Jordan expatriates investments Holding Company et Trust Algeria Assurances et Réassurance.

R. N.

DG DU CONTRÔLE ÉCONOMIQUE ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES :

« Il faut une surveillance accrue pour réduire les risques d'intoxication alimentaire »

« Nous avons saisi des marchandises pour une valeur de plus de 385 millions DA et avons procédé à la fermeture de 9.300 magasins et commerces en 2011 alors que le bilan annuel se solde par plus de 146.000 poursuites judiciaires » a déclaré le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes du ministère du Commerce, lors d'une conférence de presse relative à la présentation du bilan annuel de l'exercice 2011. Abdelhamid Boukahnoun a indiqué que plus de 795.000 interventions ont été effectuées durant cette année représentant plus de 159.000 infractions tandis que le montant inhérent au défaut de facturation relève plus de 42 milliards DA.

En matière de contrôle des pratiques commerciales qui est le cheval de bataille des responsables en charge de la protection des consommateurs, car certains produits alimentaires périmés délibérément commercialisés par des commerçants véreux et hors la loi, Boukahnoun souligne que « les opérations de contrôle se sont caractérisés par plus de 307.000 interventions permettant la constatation de plus de 100.000 infractions et l'élaboration de plus de 90.000 procès-verbaux ».

Les principales infractions constatées se rapportent notamment au défaut de publicité légale (défaut de dépôt des comptes sociaux)

qui se chiffrent à plus de 34.000 infractions, le défaut de publicité des prix et tarifs (plus de 28.000 infractions), opposition au contrôle avec plus de 9.500 contraventions et défaut de registre du commerce (8.200 infractions). On peut également citer d'autres infractions, tels l'exercice d'activité commerciale sans locaux commerciaux avec près de 7.900 infractions et le défaut de facturation qui se caractérise par 6.000 contraventions alors que la pratique illicite des prix relève plus de 2.500 infractions.

À l'approche de la saison estivale où les consommateurs algériens préfèrent se restaurer dans les gargotes et les pizzerias, il faudra faire attention au grave risque d'intoxication alimentaire sachant que des milliers de personnes sont terrassées par les aliments avariés et les sandwiches qui sont la cause d'hospitalisation de nombreuses personnes. Parfois, il y a même des cas d'intoxication mortelle... Sachant que le contrôle de l'hygiène n'a jamais été très efficace, les gargotiers continuent toujours de servir des aliments dangereux aux citoyens, victime du manque d'hygiène et de propreté de la part des cuisiniers. Ainsi, pour alerter l'opinion publique, car prévenir vaut mieux que guérir, la direction du contrôle et de la répression des fraudes, indique que durant l'année écoulée, pas moins de 25.000 infractions ont été relevées concernant le défaut d'hy-

giène et de salubrité, soit 43 % des principales infractions en matière de contrôle de la conformité et la répression des fraudes. La détention et la mise à la vente de produits non conformes est de l'ordre de 5.000 infractions, tandis que les produits impropres à la consommation se soldent par plus de 3.700 infractions.

Les produits importés sont également sujets à des opérations de contrôle rigoureuses et strictes, en ce sens que, plus de 89.000 cargaisons ont fait l'objet d'examen et plus de 1.100 ayant abouti au refus d'admission, sur le territoire national pour une quantité de plus de 51.000 tonnes de marchandises d'un montant de 5,6 milliards DA, dont plus de 1.050 cargaisons bloquées... Par ailleurs, Boukahnoun a déclaré que « 22 tonnes de lait ont été récemment retirées du marché alors que le mercredi matin 10 boîtes de 500 g de lait ont été confisquées, car les commerçants fraudent sur les dates de production et de péremption » ajoutant « depuis 2008, la stratégie de contrôle consiste à concrétiser des objectifs en ciblant des actions relatives à la réduction des risques alimentaires, tels que certains produits sensibles, entre autres, le lait, la viande, où des germes pathogènes ont été retrouvés, mais où la surveillance accrue a été cimentée ».

A. A.

RÉFORMES ET CONSÉCRATION DE LA DÉMOCRATIE EN ALGÉRIE

Les encouragements de la Norvège

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Norvège, globalement bonnes, viennent de franchir une « avancée considérable » au niveau politique et économique, depuis l'ouverture, il y a cinq ans, d'ambassades dans leurs pays respectifs à l'occasion de la visite du ministre norvégien des Affaires étrangères, Jonas Gahr Store qui effectue depuis jeudi une visite de travail en Algérie à l'invitation de Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.

PAR SADEK BELHOCINE

Elle s'est soldée particulièrement par la signature d'un mémorandum d'entente relatif aux consultations politiques. L'annonce a été faite par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, à l'issue d'une séance de travail avec son homologue norvégien, Jonas Gahr Store. « Nous venons de signer un mémorandum d'entente pour donner aux consultations politiques entre la Norvège et l'Algérie un caractère régulier et quasi mécanique. Cette signature est le fruit d'une coopération déjà extrêmement importante dans le domaine politique et également dans le domaine



Jonas Gahr Store.

énergétique », a précisé Mourad Medelci à la presse. Les deux parties ont convenu en outre de diversifier leur coopération économique, identifiant d'ores et déjà deux secteurs, à savoir les mines et la pêche. La visite du chef de la diplomatie norvégienne est inscrite dans le cadre de l'« intensification du dialogue politique et au renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays » a été également l'occasion pour les deux responsables politiques d'examiner les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Dans ce cadre, le gouvernement norvégien soutient les réformes politiques engagées par l'Algérie, « La Norvège exprime son soutien à la démarche de l'Algérie qui s'est engagée

dans des réformes politiques », a indiqué Gahr Store lors d'un point de presse conjoint avec son homologue algérien, Mourad Medelci, à l'issue d'une séance de travail. Le ministre norvégien, qui a précisé que les entretiens avec son homologue algérien ont porté notamment sur les prochaines élections législatives, prévues le 10 mai, la révision de la Constitution, la réforme du système judiciaire et le domaine des droits de l'homme, a mis en exergue les efforts algériens de « réformer les institutions » et à « consacrer la démocratie », encourageant dans ce sens l'Algérie à « continuer sur cette voie ». Sur un autre volet, Mourad Medelci a indiqué que les deux pays « ont étudié et

exploré l'objectif de lutter contre le terrorisme dans le cadre d'une coopération militaire qui porte essentiellement sur la formation dans des domaines particuliers comme la marine militaire », qualifiant cette coopération d'« excellente » appelée à être développée davantage. Dans le secteur énergétique, le chef de la diplomatie norvégienne a souligné que « l'Algérie et la Norvège sont des fournisseurs importants dans bon nombre de pays et que leurs décisions dans ce domaine ont une influence sur l'économie mondiale ». S'agissant de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), Mourad Medelci a exprimé le souhait de l'Algérie de voir l'accord sur le démantèlement tarifaire signé le plus tôt possible avec l'UE, se réjouissant par ailleurs du développement des rapports de l'Algérie avec l'UE, qui ne sont pas simplement économiques, mais élargis désormais au dialogue politique, sécuritaire et droits de l'Homme. Sur le plan international, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué avoir échangé avec Gahr Store des points de vues sur la situation dans un certain nombre de pays « qui vivent actuellement des crises graves, en particulier le cas de la Syrie », sur lequel les deux responsables politiques se sont entendus sur le fait que cette situation cesse le plus rapidement possible et d'aboutir à une solution politique entre les syriens ».

S. B.

DÉVELOPPEMENT DES TIC DANS LE SUD DU PAYS

Benhamadi annonce 9.000 nouvelles lignes en fibre optique

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La priorité sera accordée aux projets novateurs en matière de technologies de l'information et de la communication pour bénéficier des opérations d'accompagnement et d'orientation assurées par les parcs technologiques, a affirmé, jeudi à Ouargla, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (P-TIC). Moussa Benhamadi, qui s'exprimait lors d'une cérémonie d'inauguration du siège, temporaire, du techno parc régional de la wilaya, a indiqué que « La priorité sera accordée aux projets novateurs susceptibles d'apporter une valeur ajoutée et de répondre effectivement aux besoins des consomma-

teurs ». Pour le ministre, « ce techno parc régional, accueillant actuellement 16 porteurs de projets, constitue une occasion pour les jeunes doués et promus d'universités, de bénéficier du soutien nécessaire, d'obtenir un emploi et de se voir ouvrir de nouveaux horizons sur les marchés national, régional et même international ». Cet espace propose un incubateur pour l'accompagnement des porteurs de projets dans le domaine des TIC, a-t-il souligné.

S'exprimant au sujet de la faible couverture des régions du Sud en téléphonie fixe et mobile, notamment sur certaines zones longeant l'axe de la RN 1, le ministre a affirmé que « des instructions ont été données aux directions de wilayas concernées pour faire une évaluation précise

sur le taux de couverture dans les régions concernées afin de permettre d'entreprendre les mesures nécessaires à ce sujet ». Concernant le problème de disponibilité de liquidités dans certains bureaux de poste du sud du pays, M. Benhamadi a assuré que « les efforts se poursuivent pour remédier à cette situation, dont la généralisation de l'utilisation des cartes magnétiques afin d'atténuer le recours aux billets de banque et de réduire ainsi la demande sur la monnaie ».

S'agissant de la faible couverture des régions du sud par l'Internet et son impact sur la qualité des prestations offertes, le ministre a fait état de « l'existence d'un plan à même de rattraper ce déficit et réduire l'écart existant en la matière entre

les régions du Sud et du Nord du pays ». En matière de connexion à l'Internet, le ministre, a signalé, que la wilaya d'Ouargla devra connaître prochainement une nette amélioration avec la mise en service de 9.000 nouvelles lignes en fibres optiques.

Dans le cadre de l'actuel programme quinquennal, « près de 6 millions de familles devront bénéficier de prestations, par fibre optique, et de nouvelles technologies assurant à la fois des prestations de téléphone, image et son, avec un haut débit atteignant 8 mégabits/seconde pour chaque utilisateur », a annoncé, en outre, le ministre.

M. B.

MAUVAISE AFFECTATION D'ENSEIGNANTS

Benbouzid annonce un recyclage

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, a indiqué jeudi à Skikda qu'un programme spécial destiné au recyclage des enseignants ayant été recruté à des postes qui ne correspondaient pas à leurs branches de formation sera lancé à partir de « l'année prochaine ». « Cette opération de réadaptation, devenue indispensable dans le processus des réformes scolaires en cours en Algérie, permettra aux enseignants ciblés d'assurer une meilleure qualité d'enseignement », a ajouté le ministre dans une déclaration à l'APS, précisant qu'environ 50.000 enseignants, entre titulaires et con-

tractuels, enseignent des matières qui « n'ont rien à voir avec leur diplômes universitaires ».

Le ministre de l'Education, qui venait d'achever une visite d'inspection dans la wilaya de Skikda, a souligné que son département était en « phase de collecter toutes les informations nécessaires à ce sujet pour affronter l'étape de réinsertion des enseignants concernés avec succès ».

« Il ne nous est pas permis de faire de l'avenir de nos enfants une affaire secondaire », a souligné M. Benbouzid, faisant part de « l'importance à accorder à une formation adaptée des enseignants pour la revalorisation du niveau de l'Ecole algérienne ». Il a affirmé dans ce contexte que « l'ère de la politique des bouche-trous est

entièrement révolue » et qu'il est « aujourd'hui nécessaire de se pencher sur la qualité de la formation dispensée dans les établissements scolaires par la mise en place d'un véritable dispositif de recyclage et de suivi tous azimuts ». Rappelant l'importance du processus des réformes scolaires engagé depuis plusieurs années en Algérie, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de « rebâtir la maison de l'Education nationale sur des bases solides ». Par ailleurs, M. Benbouzid a affirmé que son département a « tout prévu pour permettre la réussite du système de vases communicants devant être mis en œuvre à partir de la prochaine rentrée scolaire avec la réception d'un afflux de 30% d'élèves passant du palier moyen au secondaire ». Il a affir-

mé à ce propos que toutes les directions de l'Education du pays ont déjà établi la cartographie des établissements d'enseignement secondaire devant être réceptionnés pour pallier les éventuels déficits pouvant être signalés en la matière.

Il a ajouté que son ministère œuvre pour la réception d'un « maximum de places pédagogiques » d'ici à la prochaine rentrée 2012-2013. Le ministre, qui a exprimé sa « satisfaction » quant au taux national atteint en matière de prise en charge des rationnaires au nombre de 7 millions d'élèves, a cependant insisté sur la nécessité de recouvrer les frais de restauration auprès des élèves issus de familles aisées.

I. A.

MONTREAL, SALON DE L'ALIMENTATION

Les produits algériens à la conquête de l'Amérique du Nord

La promotion des produits agro-alimentaires algériens sur les marchés d'Amérique du Nord est le principal objectif de la participation algérienne à la 9e édition du Salon international de l'alimentation "SIAL", prévu du 9 au 11 mai prochain à Montréal (Canada), a indiqué jeudi à Alger le directeur général de l'agence algérienne de promotion des exportations (Algex), Mohamed Bennini.

PAR RYAD EL HADI

Beaucoup de produits algériens pourraient être placés sur le marché international, notamment nord-américain dont certains sont déjà présents depuis longtemps comme les dattes, les boissons et les pâtes alimentaires, a précisé M. Bennini lors d'une journée d'information sur ce salon auquel participera l'Algérie pour la première fois. M. Bennini a indiqué que d'autres produits du terroir comme l'huile d'olive et le miel pourraient être commercialisés sur ces marchés. "Le Salon spécialisé SIAL est une opportunité pour nos opérateurs économiques de faire valoir la qualité des produits agro-alimentaires algériens dont certains sont très demandés", notamment par la communauté algérienne, composée de près de 50.000 ressortissants établis au Canada, a-t-il dit. Ce carrefour économique de trois jours sera l'occasion de prospecter d'autres marchés



notamment asiatiques, européens et ceux du Moyen-Orient, a-t-il ajouté. Il a souligné à cet effet l'importance de la mise en valeur du produit algérien destiné à l'exportation par l'amélioration de l'emballage et la certification. Une équipe d'experts du centre du commerce international de Genève, partenaire d'Algex, va accompagner et assister les entreprises algériennes participant à cette "importante" manifestation économique, a encore précisé M. Bennini.

En outre, un programme de communication a été élaboré par Algex et ses partenaires sur les produits algériens et leur promotion et devrait être distribué à la presse canadienne pour la sensibiliser sur la participation

algérienne à ce rendez-vous des professionnels de l'agroalimentaire qui a enregistré la participation de plus de 697 exposants issus de 61 pays en 2011. M. Bennini a déploré, par ailleurs, le fait que les PME algériennes ne soient pas encore modernisées en termes notamment de normalisation, de mise à niveau et de professionnalisme, "ce qui explique leur manque de vision à l'international". Il a ainsi fait référence à l'absence de laboratoires des entreprises exportatrices pour vérifier leurs produits à travers des analyses de qualité, a-t-il expliqué. M. Bennini a rappelé ainsi les efforts déployés par les pouvoirs publics pour assister, encadrer et mettre à niveau les entreprises

algériennes potentiellement exportatrices, pour décrocher des parts de marché à l'international. Lors de cette journée, destinée aux opérateurs économiques, les modalités de participation à ce salon et les formes de soutien offertes par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) ont été présentés. Les problèmes sur lesquels butent les professionnels des produits agro-alimentaires pour faire connaître leurs produits sur les marchés extérieurs, notamment les lourdeurs administratives, ont été également soulevés. M. Rabah A. Saada, responsable d'une société privée spécialisée dans l'importation de fruits secs, notamment de Chine et d'Amérique latine, a indiqué à l'APS que sa participation à cette journée visait à s'enquérir des opportunités offertes pour placer les produits algériens sur les marchés internationaux, n'écartant pas l'idée d'élargir son activité à l'export. Le SIAL de Montréal fait partie du groupe SIAL, un des premiers réseaux mondiaux de salons dédiés à l'industrie alimentaire. "SIAL Groupe" il est présent sur quatre continents : Paris (Europe), Montréal (Amérique du Nord), Sao Paulo (Amérique du Sud) et Abu Dhabi (Asie). Le groupe revendique une participation annuelle moyenne de quelques 7.500 exposants, 200.000 visiteurs et 200 pays participants. Cette rencontre a été organisée conjointement par Algex, World Trade center Algérie (WTCA) et l'association des exportateurs algériens (Anexal).

R. E. et APS

DJOUDI EXAMINE LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENT MIXTES

Consultations avec les responsables de "Kuwait Assets Management"

La création de sociétés financières algéro-koweïtiennes a été au menu des entretiens jeudi à Alger du ministre des Finances, Karim Djoudi avec Cheikh Abdallah Nasser Al Sabah Al Ahmed Al Sabah, président de la Compagnie "Kuwait Assets Management" (Kamko), a-t-on appris auprès du ministère. Les deux parties ont examiné, selon un communiqué du ministre, "la création d'une société mixte de capital investissement, la création d'une société mixte de leasing, et la création de deux sociétés d'assurances (assurances vie et assurances dommages)". Les entretiens entre Djoudi et Cheikh Abdallah Nasser Al Sabah, qui achève une visite de trois jours en

Algérie, ont porté également sur le déploiement de la banque "Algerian Gulf Bank" (AGB) sur l'ensemble du territoire national, précise-t-on. En outre, "les deux parties ont noté avec satisfaction l'ouverture en Algérie par AGB du Self Banking et du Drive Banking", deux produits nouveaux, souligne encore la même source. Au cours de sa visite en Algérie, Cheikh Abdallah Nasser Al Sabah a rencontré le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il s'est entretenu, d'autre part, avec le ministre de l'Industrie de la PME et de la promotion de l'investissement Mohamed Benmeradi.

Leurs entretiens ont débouché sur la signature prochaine d'un accord pour la réalisa-

tion en Algérie d'une usine de fabrication de médicaments anti-cancéreux. Ils ont examiné, également, un autre projet relatif à la production de transformateurs électriques. Avec le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, Noureddine Moussa, le président de Kamco a discuté des moyens de renforcer les relations de coopération dans le secteur de l'habitat, alors que les potentialités d'investissement dans le secteur agricole algérien ont été abordées au cours de ses entretiens avec le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Rachid Benaïssa.

Durant ses entretiens avec les responsables algériens, le président de Kamco a fait part de la "volonté du Koweït de consolider

les relations entre les deux pays frères". L'industrie, l'habitat, l'agriculture, les finances, les services et les TIC ont été, par ailleurs, au menu de cette visite de Cheikh Abdallah Nasser Al Sabah en Algérie, rappelle-t-on.

R. E.

L'AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE À ALGER À PROPOS DES INVESTISSEURS ANGLAIS

"Ils doivent s'adapter au climat des investissements en Algérie"

L'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Martyn Roper, a appelé, jeudi à Batna, les hommes d'affaires britanniques à s'adapter au "climat des investissements en Algérie". "Il est de l'intérêt des hommes d'affaires britanniques d'investir en Algérie où les potentialités sont importantes", a affirmé Roper au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques de la région des Aurès. Au cours de sa visite dans la wilaya de Batna, l'ambassadeur britannique a rappelé que de nombreuses entreprises de son pays sont déjà présentes en Algérie, avant d'assurer que leur présence sera "plus importante" dans les prochaines années. Il a par ailleurs affirmé que le Royaume-Uni "est décidé à approfondir ses relations avec l'Algérie, un pays où nous avons d'importants intérêts et où nous pouvons contribuer au développement".

R. E.

COMMERCE DE PRODUITS HORS HYDROCARBURES

Les exportateurs algériens doivent repenser leur stratégie

Il est devenu impératif que les exportateurs algériens "repensent leur stratégie" pour exporter leurs produits, a estimé, jeudi, le responsable des produits agricoles et de l'industrie alimentaire à l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Hocine Benabdelkader a également fait part, lors d'une journée d'étude organisée par la chambre de commerce et de l'industrie "Aurès" sur le thème "Exportation des produits agricoles", de "l'obligation pour les exportateurs de faire montre de professionnalisme et de se faire assister d'experts afin d'étudier les conditions des marchés étrangers, afin qu'ils puissent s'y intégrer". Le même intervenant a indiqué que désormais la "balle est dans le camp des exportateurs",

notamment dans le domaine des produits agricoles et de l'industrie, notamment après les facilités accordées ces dernières années par les pouvoirs publics. Il a cité dans ce contexte le "couloir vert réservé jusqu'à présent aux dattes et qui s'ouvre désormais à différents autres produits". Le même responsable a ajouté à ce propos que "l'idée à laquelle appelle l'Algex depuis 2008-2009, à savoir la création d'un consortium des exportateurs algériens disposant d'une plateforme fruitière équipée de chambres froides, est toujours d'actualité". Son but est de "restructurer ce domaine et de l'organiser en vue de donner leur chance aux produits agricoles algériens sur les marchés internationaux", a-t-il dit.

Plusieurs autres questions ont été

débatues lors de cette journée d'étude organisée en marge du Salon national des matériels et équipements agricoles.

Il a notamment été fait état de certains problèmes rencontrés par les producteurs sur le terrain à la suite de l'abondance de production réalisée dans plusieurs filières agricoles grâce au soutien de l'Etat. Le rôle des coopératives agricoles dans la prise en charge des problèmes des producteurs et dans la recherche de solutions pour la promotion de leurs produits, a été mis en avant au cours des débats. Pas moins de 25 exposants venus de différentes régions du pays ont participé au 2e Salon national des matériels et des équipements agricoles.

R. E.

CHLEF

Aucun projet de voirie ne sera inscrit

Aucun projet en voirie et réseaux divers (VRD) ne sera inscrit au profit des lotissements ne respectant pas la réglementation en matière d'urbanisme, averti le wali de Chlef. Lors d'une visite au lotissement de Ouled Mohamed, dans la périphérie de Chlef, où ont été érigées des habitations sans permis de construire, Mahmoud Djemai, s'adressant au président du comité de quartier, a estimé "inadmissible" que des habitations de type R+1 soient construites de manière quasi anarchique et sans aucun respect des normes urbanistiques. "Le terrain appartenant à un particulier et vendu en lots n'est pas exempt des procédures administratives et devra au même titre que ceux cédés par les agences foncières répondre à la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme", a souligné le chef de l'exécutif de la wilaya, en évoquant les difficultés qu'engendrent de telles situations dans la réalisation des réseaux d'assainissement, d'AEP et de gaz de ville, notamment. Aussi, tout en exprimant la disponibilité des pouvoirs publics à prendre en charge les doléances des habitants du quartier en question en matière de réalisation des réseaux divers, il les a invités à se conformer à la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme.

M'SILA

Réception prochaine d'un poste transformateur électrique

Un poste transformateur de 60/30 kilovolts, en réalisation à Ain El-Melh, au sud de la wilaya de M'sila, sera réceptionné "ce mois-ci", a annoncé la Direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE). Un investissement de plus de 200 millions de dinars a été consenti pour cet équipement dont la mise en service dans moins d'un mois améliorera "notamment" la fourniture d'énergie aux 200.000 habitants de la partie sud du Hodna. Ce poste permettra également de mettre fin aux coupures intempestives observées dans cette zone, notamment durant les périodes où la consommation atteint des "pics" (en été et au milieu de l'hiver). D'un taux d'avancement proche des 100%, ce poste transformateur sera relié, dès sa livraison, à un équipement analogue situé à El Hamel pour améliorer la qualité du service dans 23 autres communes du sud de la wilaya. Un poste transformateur d'égale puissance est en cours de réalisation dans la commune de Sidi Aïssa (100 km au nord-ouest de la wilaya).

GHARDAIA

92 concurrents aux Olympiades des métiers

Pas moins de 92 concurrents prennent part à Ghardaïa aux compétitions locales sélectives à la 5e édition des Olympiades des métiers, qui ont débuté dimanche dernier au centre de formation de Ben Smara. Les candidats, dont 25 filles, choisis parmi les stagiaires des 18 établissements de formation que compte la wilaya, auront à concourir, durant une semaine, dans 17 spécialités professionnelles, dont le bâtiment, l'agriculture, l'informatique, l'artisanat, l'hôtellerie et le tourisme, l'art culinaire, la confiserie et l'infographie, signalent les responsables locaux du secteur. "Ces olympiades stimulent les compétences des stagiaires et contribuent à l'amélioration permanente de leurs aptitudes afin de leur assurer une meilleure intégration socioprofessionnelle", estiment les organisateurs. Une exposition des différents travaux des stagiaires est organisée en marge de la compétition marquée par la présence des agences locales chargées de l'emploi pour vulgariser leurs dispositifs. Des activités sportives diverses ainsi que des soirées culturelles sont également programmées en marge de ces olympiades.

APS

LAGHOUAT, REPORT DU TRANSFERT DE 1.200 FAMILLES

Approfondir l'étude des dossiers des bénéficiaires

Afin d'approfondir l'étude des dossiers des bénéficiaires, l'opération de transfert de 1.200 familles de Hassi-R'mel vers la nouvelle ville de Bellil a été reportée à juin prochain, ont annoncé les services de la wilaya de Laghouat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Entrant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, l'opération a été repoussée à juin prochain "afin de réexaminer minutieusement les dossiers des postulants à ce type de logements sociaux locatifs et éviter que des personnes en bénéficient de façon indue", ont précisé à l'APS les mêmes services.

La décision d'approfondir l'étude des dossiers, qui a touché jusque-là 995 dossiers, vise à éviter de voir se rééditer la vague de contestation vécue dernièrement au chef-lieu de wilaya de Laghouat. Les contestataires ayant protesté contre une liste de logements sur laquelle figuraient des personnes qui se sont avérées par la



suite n'y ouvrant pas droit, selon les mêmes services. Le chef de daïra de Hassi R'mel a fait savoir que sur les 1.200 logements précités, 1.068 unités ont été entièrement achevées et viabilisées, le reste étant en voie de finalisation, souligne l'APS. Dans cette même collectivité, les travaux se poursuivent pour la réalisation d'un programme de 200 logements publics

locatifs, ayant actuellement un taux de réalisation de 35% et livrable dans le courant de 2013, alors qu'un programme de 200 autres unités similaires sont encore en phase des études techniques, a indiqué le même responsable, ajoutant que ces deux projets relèvent du programme de développement quinquennal 2010-2014.

B. M.

BOUIRA, FORMATION PROFESSIONNELLE

12.994 places offertes pour la seconde rentrée

Une nouvelle offre de 12.994 places pédagogiques est proposée cette année au sein des établissements de formation de la wilaya de Bouira, dont la rentrée professionnelle s'est déroulée dimanche dernier.

S'agissant des nouveautés de cette rentrée, le responsable de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya a fait cas du lancement, pour la première fois, d'une promotion de 20 stagiaires en boulangerie et pâtisserie au CFPA filles Malika Gaid du chef lieu de wilaya, où il est, également, signalé l'ouverture d'une nouvelle spécia-

lité en cuisine publique. Côté infrastructures, cette nouvelle rentrée a été marquée par la réception d'un nouvel Institut spécialisé en agroalimentaire à Sour El Ghozlane, en plus d'un CFPA à Mesdour.

Parallèlement, la Direction a fait part du lancement d'un nouveau programme de formation pour les 16-20 ans sans niveau d'instruction, lequel programme a profité, à ce jour, à 910 jeunes qui poursuivent actuellement leur formation dans différentes spécialités. Par ailleurs, cette session de février verra la signature de quatre conventions avec des organismes publics, à l'instar de l'Institut des forêts de Beni

Slimane (Médéa) qui s'engage à former 1.000 stagiaires dans le domaine des forêts, dont 500 durant le 1er semestre en cours. Une autre convention sera paraphée avec l'Office national de gestion et promotion immobilière (OPGI) pour la formation de jeunes stagiaires aux techniques de l'ornementation et de l'entretien des espaces verts. Le coup d'envoi de cette rentrée a été donné au centre professionnel Malika Gaid de Bouira, au niveau duquel les autorités locales ont visité l'atelier de confection de plaques en plâtre et celui de la cuisine et pâtisserie.

APS

JIJEL, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Cent familles relogées à Chekfa



Cent familles vivant dans des habitations précaires dans la commune de Chekfa (Jijel) ont été relogées jeudi au lieu-dit Berak.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme relatif à la résorption de

l'habitat précaire initié par les pouvoirs publics, a indiqué le directeur général de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI) de Jijel, M. Mourad Zouaïdia, notant que le relogement a été aussitôt suivi de la démolition des anciennes habitations insalubres et dépourvues de commodités. Les assiettes récupérées serviront à la réalisation de

logements et d'équipements socioéducatifs, a également indiqué le responsable, soulignant que l'opération de relogement, "bien prise en charge", s'est déroulée dans de bonnes conditions. M. Zouaïdia a ajouté qu'un "ambitieux programme" est prévu

prochainement dans la wilaya de Jijel dans le cadre de l'éradication des habitations précaires existantes. Plusieurs communes de la daïra de Chekfa ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour le relogement des familles, dont la majeure partie des habitations se situe à la mechta Esbet. Début janvier dernier, une opération similaire avait concerné 270 familles qui avaient été relogées dans le quartier de Harrathène, situé à l'entrée est de la ville de Jijel. Selon un recensement de 2010, la wilaya de Jijel totalise 92 sites d'habitat précaire localisés dans 27 communes, occupant une superficie totale de 110,22 hectares, ainsi que 5.286 constructions précaires dont 3.014 en sites groupés et 2.272 éparses, pour une population estimée à 36.930 habitants, soit 6.077 ménages.

APS

SKIKDA, RECHERCHE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Projet de réalisation d'un laboratoire

Un laboratoire de recherche sur les énergies renouvelables sera créé dans l'université 20-Août 1955, a indiqué le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, M. Ali Kouadria.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce projet permettra d'initier des recherches dans le domaine des énergies propres, dont l'importance s'accroît chaque jour dans le monde, et favorisera la formation de cadres aptes à développer ce secteur devenu vital, a expliqué à l'APS le même responsable.

La création de ce projet intervient à la suite de la signature, récemment, d'une convention avec deux universités finlandaises qui apporteront à l'université 20-Août 1955 une précieuse assistance pour la maîtrise de ces technologies, a ajouté le recteur.

En profitant de l'expérience des universités finlandaises partenaires, le laboratoire aura à effectuer des recherches sur les énergies éoliennes, la récupération d'énergie à partir des torchères en combustion continue à la zone industrielle de Skikda, ainsi que sur le recyclage des déchets de la biomasse.

M. Kouadria a rappelé que l'université 20-Août 1955 compte actuellement 13 laboratoires agréés où activent déjà des équipes de recherche orientées vers les énergies renouvelables, notamment dans les laboratoires de physique et d'électronique.



M. Mohamed Batouche, président de l'Association locale de promotion des énergies renouvelables et du développement durable, a, de son côté, indiqué à l'APS que la création d'un tel laboratoire par l'université de Skikda est "une initiative à encourager". Il est souhaitable, selon lui, que les aspects pratiques et appliqués soient privilégiés dans cette wilaya qui recèle d'importantes ressources exploitables dans ce domaine, notamment pour la production d'électricité. La wilaya de Skikda est exposée, grâce à l'ensoleillement, à 1.700 kilowatts/heure au m2, pré-

cise M. Batouche, ajoutant qu'elle dispose également d'importantes ressources hydriques non encore exploitées dans le domaine de l'énergie.

Le président de l'Association locale de promotion des énergies renouvelables et du développement durable a aussi appelé à l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, notamment la production de cellules photovoltaïques, en vue de réduire les coûts d'exploitation et les rendre compétitifs par rapport aux énergies fossiles.

B. M.

TAMANRASSET, PROGRAMMES AGRICOLES ET RURAUX

Sensibilisation des agriculteurs

Une journée d'information sur les programmes de développement agricole et rural a été organisée la semaine dernière à Tamanrasset en direction des fellahs de la région.

Placée sous le signe "La jeunesse au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire", cette journée avait permis aux participants de passer en revue les programmes de développement rural intégré et la stratégie du nouveau rural retenus en faveur de la wilaya de Tamanrasset.

Cette journée de sensibilisation visait à permettre aux fellahs de s'enquérir des programmes de développement préconisés par

l'Etat pour l'amélioration du cadre de vie de la population locale dans le Grand Sud du pays, ont indiqué les organisateurs. Selon les explications des directions des services agricoles et de la Conservation des forêts, ces programmes ont pour but de désenclaver les régions, de fixer les populations dans leur milieu d'origine et d'améliorer leurs conditions de vie.

Intervenant à cette occasion, le directeur des études à l'Institut national de vulgarisation agricole (INVA) a mis en exergue la mission dévolue à cet établissement en matière de sensibilisation, d'explication et d'accompagnement des agriculteurs. Il a

annoncé l'organisation prochaine d'une caravane d'information devant sillonner les différentes régions de la wilaya, en vue d'informer les fellahs et éleveurs sur les différents mécanismes et dispositifs mis en place par l'Etat pour leur soutien et accompagnement.

La rencontre s'est déroulée en présence des autorités locales, d'agriculteurs et de représentants d'associations professionnelles, de l'INVA, de l'Institut technique de l'agronomie saharienne, des Caisses de soutien agricole et des dispositifs de l'emploi.

APS

TEBESSA, ELECTRIFICATION AGRICOLE

Nouvelle extension de 70 km

Un montant de 100 millions de dinars a été affecté au secteur de l'agriculture dans la wilaya de Tébessa pour la réalisation, en 2012, d'une nouvelle extension de 70 km linéaires du réseau d'électrification agricole, a indiqué la Direction des services agricoles(DSA).

L'opération devra être lancée après l'achèvement de l'étude technique en cours au niveau de la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), a précisé la même source, soulignant que ce réseau est réparti en fonc-

tion des spécificités et des besoins de chacune des 28 communes de la wilaya.

Ce projet d'électrification vise notamment à raccorder les grands périmètres, situés au sud de la wilaya, dans des zones à fortes potentialités agricoles, englobant les localités de Negrine et de Ferkane. Cette région vient de bénéficier d'un important projet de mise en valeur de près de 50.000 hectares de terres incultes, qui devront être exploités dans le cadre de la concession agricole. Par ailleurs, un programme de dotation des zones steppiques

de la wilaya en équipements de captage de l'énergie solaire est en cours depuis l'année 2008, avec pour objectif la mise en exploitation, à terme, de plus de 850 kits solaires. L'opération est pilotée par le Haut commissariat au développement des steppes (HCDS) qui assure en même temps le montage des appareils équipés de plaques photovoltaïques et de batteries.

La steppe occupe environ 80% de la superficie de la wilaya, évaluée à 13.878 km2.

APS

TEBESSA, ELECTRIFICATION AGRICOLE Nouvelle extension de 70 km

Un montant de 100 millions de dinars a été affecté au secteur de l'agriculture dans la wilaya de Tébessa pour la réalisation, en 2012, d'une nouvelle extension de 70 km linéaires du réseau d'électrification agricole, a indiqué la Direction des services agricoles(DSA).

L'opération devra être lancée après l'achèvement de l'étude technique en cours au niveau de la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), a précisé la même source, soulignant que ce réseau est réparti en fonction des spécificités et des besoins de chacune des 28 communes de la wilaya.

Ce projet d'électrification vise, notamment, à raccorder les grands périmètres, situés au sud de la wilaya, dans des zones à fortes potentialités agricoles, englobant les localités de Negrine et de Ferkane. Cette région vient de bénéficier d'un important projet de mise en valeur de près de 50.000 hectares de terres incultes, qui devront être exploités dans le cadre de la concession agricole.

Par ailleurs, un programme de dotation des zones steppiques de la wilaya en équipements de captage de l'énergie solaire est en cours depuis l'année 2008, avec pour objectif la mise en exploitation, à terme, de plus de 850 kits solaires.

L'opération est pilotée par le haut commissariat au développement des steppes (HCDS) qui assure en même temps le montage des appareils équipés de plaques photovoltaïques et de batteries.

La steppe occupe environ 80 % de la superficie de la wilaya, évaluée à 13.878 km2.

BATNA 4.200 projets financés par l'ANGEM

Pas moins de 4.200 projets ont été financés entre juin 2011 et janvier 2012, à Batna, par le dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), selon le coordinateur local de cette structure.

Ils sont 3.000 jeunes à avoir obtenu des prêts rémunérés pour l'acquisition de matières premières pour des activités artisanales et 1.200 à avoir bénéficié de crédits bancaires n'excédant pas 1 million de dinars, à taux bonifié, a précisé M. Mabriki Farhi.

Les femmes, avec 60 %, sont majoritaires, a ajouté ce responsable, assurant que le rôle l'ANGEM ne se limite pas au seul financement mais inclut l'accompagnement des porteurs de projets par des actions de sensibilisation et de formation aux règles de gestion. Vingt-et-une cellules d'accompagnement ont été installées à cet effet dans l'ensemble des daïras de la wilaya. Elles comptent en leur sein des cadres compétents à apporter des conseils et à orienter les jeunes postulants à ce dispositif.

L'ANGEM de Batna a, par ailleurs, accordé des certificats d'éligibilité à 50 anciens détenus qui attendent actuellement le financement bancaire pour concrétiser leurs projets et créer leurs activités professionnelles qui faciliteront leur insertion sociale, a indiqué M. Farhi.

Il a également précisé qu'une convention a été signée entre la coordination de wilaya de l'agence et le service extérieur de l'administration pénitentiaire aux termes de laquelle l'agence devra intensifier ses actions de sensibilisation à ce dispositif d'aide à l'emploi à l'intérieur des établissements pénitentiaires, ciblant notamment les détenus sur le point de purger leur peine.

APS

IRAN, LÉGISLATIVES

La République islamique joue sa popularité

Les Iraniens sont appelés à se rendre aux urnes vendredi pour renouveler le Parlement islamique dans un climat politique tendu, tant à l'intérieur - avec des luttes intestines au sein du clan conservateur - qu'à l'étranger - avec un isolement régional et international croissant.

Ce scrutin législatif, le neuvième depuis la révolution de 1979, doit servir de démonstration de force du régime islamique, qui mise sur une mobilisation générale pour atténuer l'impact des sanctions et les menaces d'attaques contre ses installations nucléaires.

C'est donc pour montrer au monde "leur détermination à suivre la voix du régime" que plus de 48 millions d'Iraniens et d'Iraniennes, âgés de plus de 18 ans, sont appelés à voter "massivement" pour renouveler pendant quatre ans les 290 sièges du Parlement islamique. Vendredi matin, le Guide suprême, l'Ayatollah Ali Khamenei, a montré l'exemple à ses concitoyens en étant le premier à jeter son bulletin de vote dans l'urne, à Téhéran. Pour lui, ainsi que pour la majorité des dirigeants du régime, ce scrutin doit être l'occasion de montrer une nouvelle fois la fidélité de la population aux valeurs de base de la République islamique.

Le scrutin se déroule en effet dans un climat de tension interne croissant, qui dépasse pour la première fois le strict cadre des rivalités entre le Guide suprême et le président Mahmoud Ahmadinejad. Pour les observateurs, le vote sert de test de popularité, non seulement pour le régime, mais également pour la personne du Guide. La République islamique espère un taux de participation de 60 %, tandis que la population, visiblement démotivée, est



frappée de plein fouet par la crise économique. L'inflation réelle serait de près de 30 %, le chômage de 25 %, alors que le pays doit faire face à une longue période de récession en raison des sanctions pétrolières prises contre Téhéran.

Nouveaux clivages

"C'est le régime lui-même qui l'a voulu, explique un observateur politique iranien. Depuis la présidentielle de 2009 et, plus encore, depuis la détention des deux dirigeants de l'opposition Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karoubi, il a cherché à favoriser de nouveaux clivages

politiques en son sein." Pour modeler une nouvelle droite islamique, le Guide a chargé son fidèle ami Ali Akbar Velayati de rassembler les conservateurs modérés autour d'une alliance politique et électorale appelée Front unifié des fondamentalistes. Cette nouvelle formation espère aujourd'hui imposer ses candidats à Téhéran et dans le reste du pays.

Face à cette structure, qui comprend le clergé de Téhéran et des villes saintes de Qom et de Machhad, Sadegh Mahsouli, ancien ministre d'Ahmadinejad - et, curieusement, ancien beau-frère de Velayati -, s'est chargé de créer une autre alliance

autour "des anciens alliés et anciens proches" du chef de l'État, appelée le Front de la résistance de la révolution islamique. Ce sont ces deux nouvelles formations qui vont se livrer la bataille électorale.

Pour souligner la diversité de choix des électeurs, le régime a autorisé de multiples listes électorales proches. Cette tactique devrait lui permettre de combler l'absence d'opposition au scrutin, et notamment de faciliter la victoire des candidats communs aux deux listes.

Prochaine présidentielle

Chaque courant politique cherche ainsi à se positionner pour la prochaine élection présidentielle de 2013. Une majorité au Parlement devrait, en effet, permettre à chacun d'imposer son candidat à la succession d'Ahmadinejad. Dans les milieux conservateurs circulent les noms d'Ali Larijani, actuel président du Parlement, de Mohammad-Bagher Ghalibaf, actuel maire de Téhéran, et de Saïd Jalili, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale et négociateur en chef du dossier nucléaire.

Devant l'importance des enjeux, l'ayatollah Khamenei souhaite "recentrer" les lignes politiques à l'intérieur et s'assurer d'une majorité conservatrice "docile" au prochain Parlement. Cette étape électorale devrait lui permettre de conserver la primauté politique dans la prochaine élection présidentielle, et de garder la main haute sur le sort de Mahmoud Ahmadinejad durant sa dernière année de mandat.

R. I./ Le Point

TROUBLES EN SYRIE

Baba Amr aux mains du régime

Des combattants de l'ASL ont affirmé à un journaliste de l'AFP présent près de Homs avoir intercepté des conversations sur les canaux radio de l'armée syrienne dans lesquelles certaines unités communiquent en farsi et a estimé qu'il s'agissait de la preuve que des Iraniens combattent aux côtés de l'armée syrienne. Ces communications en farsi ont été entendues par le journaliste de l'AFP rapporte le journal *Le Point*.

L'opposition syrienne appelle vendredi à des manifestations pour réclamer que l'Armée syrienne libre (ASL) puisse recevoir des armes de l'étranger après la chute du bastion de Baba Amr, à Homs, aux mains des forces du régime.

La ville de Homs (centre) est à la pointe de la contestation en Syrie où depuis bientôt un an une révolte est réprimée dans le sang. Baba Amr était depuis un mois totalement coupé du monde, sans électricité, sans nourriture et sans moyens de communications, selon les militants. Par ailleurs, les autorités syriennes ont annoncé avoir localisé jeudi à Baba Amr, trois corps dont ceux de la journaliste américaine Marie Colvin et du reporter français Rémi Ochlik.

Le Premier ministre britannique David Cameron a dénoncé vendredi la situation "effroyable" en Syrie et prévenu que le régime "criminel" du président Bachar al-Assad serait un jour tenu pour responsable des violences et de la répression des contestataires.

La France s'est prononcée cette semai-

ne en faveur d'une saisine de la justice internationale pour sanctionner la répression en Syrie mais il faudrait pour cela un feu vert du Conseil de sécurité de l'Onu où Damas bénéficie du soutien de la Russie et des Chinois.

Malgré la chute de Baba Amr jeudi, les militants anti-régime ne désarment pas. Vendredi, ils ont appelé à manifester pour réclamer l'armement de l'Armée syrienne libre (ASL).

Celle-ci, qui compte une vingtaine de milliers de déserteurs, fait face à l'armée syrienne.

Les manifestations pacifiques n'ont pas réussi à faire tomber le régime, ce qui a

favorisé la militarisation d'une partie de la contestation.

Le Conseil national syrien (CNS), principale instance de l'opposition, vient de créer un "bureau militaire" pour organiser des approvisionnements en armes.

Devant la paralysie de la communauté internationale, il avait appelé hommes d'affaires syriens et arabes à financer les opérations rebelles, puis a commencé à évoquer la possibilité de livraisons d'armes.

Des pays, comme le Qatar, ont déjà indiqué qu'ils y étaient prêts. Le Parlement koweïtien a appelé jeudi à armer l'opposition syrienne.

SOMALIE

Offensive militaire contre les insurgés shebab

Les forces progouvernementales de la Somalie ont lancé vendredi matin une offensive contre les insurgés shebab au nord de Mogadiscio pour tenter de reprendre les villes des mains de ces rebelles, ont indiqué des responsables et des témoins. Les troupes du gouvernement de transition (TFG), soutenues par la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), "ont avancé vers les dernières positions (des shebab) à Suqaholaha, prenant le contrôle de quartiers clés," a affirmé à la presse, Abdulahi Ali Anod, commandant des forces somaliennes. "L'opération se poursuivra tant que nous ne serons pas venus à bout de tous les terroristes qui traînent encore," a-t-il poursuivi. En août 2011, les shebab avaient été contraints de quitter leurs positions clé à l'intérieur de la capitale Mogadiscio sous la pression des forces du TFG et de l'Amisom.

APS

AIDE HUMANITAIRE

Un convoi du CICR vers Homs

Un convoi de sept camions du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Croissant rouge arabe syrien (CRAS) est attendu dans la ville de Homs, un des principaux foyers de la contestation du pouvoir en place en Syrie, a affirmé vendredi un des responsables de la mission. "Nous sommes en route avec le CICR pour Homs avec de la nourriture, des médicaments, des couvertures, du lait pour bébé et d'autres équipements", a affirmé à la presse, Khaled Erksoussi, le chef des opérations du CRAS. Le CICR avait annon-

cé jeudi avoir reçu des "indications positives" des autorités syriennes concernant sa demande de trêve humanitaire de deux heures par jour. "Le CICR a reçu aujourd'hui (jeudi) des indications positives des autorités syriennes sur son initiative de trêve humanitaire", a déclaré un porte-parole de l'organisation, Hicham Hassan, à Genève, cité par des médias. "Il est d'autant plus important et urgent de mettre en œuvre cette initiative dans les délais les plus courts vu que la situation humanitaire est extrêmement préoccupante", a-t-il souligné.

CHARLES DE COSTER ET L'ESPIÈGLE

Page 12

«Dans la vie, il ne faut avoir que des tentations relativement nobles, et c'est à ce moment-là qu'il faut y succomber, même si c'est dangereux, même si c'est impossible, surtout si c'est impossible.»

CULTURES MUSICALES

ÉVOLUTION DU MÉTAL EN ALGÉRIE



Page 13



RÉTROSPECTIVES

Andy Warhol, 25 ans déjà...

Page 12

Charles De Coster et l'espiègle

« Dans la vie, il ne faut avoir que des tentations relativement nobles, et c'est à ce moment-là qu'il faut y succomber, même si c'est dangereux, même si c'est impossible, surtout si c'est impossible. »

Charles De Coster aurait été fier d'entendre cette phrase sortir de la bouche de son compatriote Jacques Brel.

Bien que les deux hommes aient vécu deux phases de vie différentes, avec son folklore florissant, ses traditions imperturbables et son climat de plat pays.

Dans *La Légende d'Ulenspiegel*, De Coster dessine une Flandre nouvelle, avec son folklore florissant, ses traditions imperturbables et son climat de plat pays.

De Coster tisse avec son génie de poète-visionnaire, une Flandre avec une âme battante jusqu'à la dernière battue, ayant un esprit radieux.

La Légende d'Ulenspiegel est aussi une histoire où la liberté s'édifie dans une ère où Coster a reconstitué.

Till Ulenspiegel (le nom est également à l'origine de l'adjectif espiègle) dans ce récit est le personnage-symbole de la résistance, de la liberté et de l'indépendance de la Flandre, face à l'oppression étrangère personnifiée par

Philippe II le duc d'Albe, Ferdinand Alavre de Tolède. Puisant dans les profondeurs de la culture populaire, autorisant la stature chevaleresque à « Till », Charles et suite à son amour à sa terre, crée une ère pleine d'oppression, de passion et de pression. Avec de tels symboles tyranniques et patriotiques, les mettant sur des scènes multiples, les faire parler, les juxtaposant, De Coster annonce la bataille au rouleau compresseur. C'est une façon de mettre à nu son histoire, se réconcilier avec son passé le liant à son présent, en aspirant à un meilleur avenir loin des pratiques tyranniques, condamnant l'amnésie, et privilégiant le verbe en cassant le symbole de la haine ; l'épée. De Coster a usé de son français pour dessiner sa quête, un égard que cette langue fait partie de sa stature d'écrivain, de poète, du moment qu'elle fait partie aussi de l'âge de sa terre et de son peuple. La Belgique pour lui aussi valait plus qu'une querelle linguistique.

Eh puis, pour les maux qui nous logent, on a la langue qui nous loge, que l'on range.



84È CÉRÉMONIE DES OSCARS 2012

Le bilan...

La 84^e cérémonie des Oscars, organisée par l'Academy of Motion Picture Arts & Sciences, et s'étant déroulée dimanche soir, a recensé et récompensé les meilleurs films de l'année. Vinyculture revient sur un bilan de la soirée !

La nuit du 24 février 2012 se tenait la cérémonie du cinéma, nuit riche en émotions pour l'équipe de The Artist qui, après son triomphe aux César (6 récompenses), récolte les honneurs puisque le long métrage français, muet en noir et blanc, triomphe lors de la cérémonie en remportant pas moins de 5 Oscars, dont celui du Meilleur Film, ainsi que du Meilleur Acteur attribué à Jean Dujardin, et celui du Meilleur Réalisateur pour Michel Hazanavicius. Le compositeur, Ludovic Bource, a remporté, quant à lui, l'Oscar de la Meilleure Musique de film et Mark Bridges celui de meilleurs costumes. Jean Dujardin devient donc le premier Français à remporter un Oscar pour son interprétation de Georges Valentin, une star du muet dont la carrière est bouleversée par l'apparition du cinéma parlant, depuis la création du trophée en 1927. Dans les catégories d'interprétation : Meryl Streep remporte un oscar pour *La dame de fer* : Une présentation époustouflante de la célèbre actrice qui livre une interprétation fidèle au personnage «Margaret Thatcher», Premier ministre britannique, et ce avec brio. Sa performance lui a ainsi valu la statuette de la Meilleure Actrice : 3e Oscar pour l'Américaine qui succède ainsi à Natalie Portman qui avait été saluée l'an passé pour *Black Swan*. Octavia Spencer, quant à elle, termine sa moisson des prix de la saison en obtenant l'Oscar du Second Rôle féminin pour son interprétation dans *La couleur des sentiments*, volant ainsi la vedette à Bérénice Bejo (*The Artist*). Dans ce film de Tate Taylor, elle joue le rôle de Minny Jackson, une bonne qui se venge de sa maîtresse blanche. Quant à l'oscar du Meilleur Second Rôle masculin, l'acteur Christopher Plummer le rafle pour son rôle dans le film *Beginners*, où il joue le rôle d'un homosexuel qui fait son coming-out à l'âge de 75 ans, aux côtés d'Ewan McGregor et Mélanie Laurent. D'autres films se sont aussi distingués lors de la cérémonie, tels que le film 3D pour enfants : *Hugo Cabret* de Martin Scorsese qui remporte cinq oscars «techniques» dans les catégories du meilleur décor, meilleurs photographes et effets spéciaux entre autres, ainsi que *Une séparation* qui remporte l'Oscar du meilleur film étranger. La statuette, remise au réalisateur Asghar Farhad, représente un grand triomphe ainsi qu'une grande première pour l'Iran.

Le prix du Meilleur Scénario original revient au prodige Woody Allen pour *Mûnit* à Paris, devantant Hazanavicius (*The Artist*). Fidèle à ses habitudes, le réalisateur ne s'est pas rendu sur place. Le carton de The Artist et *La dame de fer* tend à éclipser le reste des nominés, puisque bon nombre d'artistes ont vu les statuettes leur passer sous le nez. Ainsi, Georges Clooney, nommé en tant qu'acteur dans *The Descendants*, et en tant que scénariste pour *Les marches du pouvoir* ressort bredouille de la cérémonie. Même chose pour Brad Pitt, qui interprète le rôle d'un ancien joueur de baseball prometteur dans le film *Le stratège*. La soirée, retransmise dans le monde entier depuis le Hollywood and Highland Center ex-Kodak Theater et présentée par Billy Crystal, qui faisait office de maître de cérémonie pour la neuvième fois, marquera la fin d'une avalanche de trophées cinématographiques puisque les prix très attendus des Césars et Oscars s'étaient déroulés à deux jours d'intervalle.

Gloire et beauté aux Oscars 2012

Sur le tapis rouge des Oscars 2012 ! Les actrices défilent en robes des plus grands créateurs de renommée. Plusieurs d'entre elles auraient bien mérité le trophée de la plus éblouissante !

Tiens d'ailleurs pourquoi ne pas le leur décerner nous-mêmes ! Allons faire le tour des robes :

- Gwyneth Paltrow en Tom Ford
- Sandra Bullock en Marchesa
- Bérénice Bejo en Elie Saab
- Cameron Diaz en Gucci
- Mila Jovovich en Elie Saab
- Octavia Spencer en Tadashi Shoji
- Jennifer Lopez en Zuhairi Murad
- Rooney Mara en Givenchy
- Natalie Portman en Dior
- Michelle Williams en Louis Vuitton
- Emma Stone en Giambattista Valli
- Ellie Kemper en Armani Privé
- Angelina Jolie en Versace
- Meryl Streep en Lanvin
- Penelope Cruz en Armani
- Viola Davis en Vera Wang
- Jessica Chastain en Alexander McQueen
- Tina Fey en Carolina Herrera



Le tapis rouge de la 84^e cérémonie des Oscars 2012 ne manquait donc pas de glamour ni d'originalité.

Parmi celles qui l'ont le plus marqué, Mila Jovovich dans sa magnifique robe blanche d'Elie Saab, qui mettait en valeur sa sensualité et son charisme.

Penelope Cruz, quant à elle, a misé sur le vintage avec un collier ras de cou et une coupe années 30, pour une robe princesse par Armani, découverte aux épaules.

Angelina Jolie n'était pas là pour passer inaperçue, la belle de Brad Pitt vêtue d'une robe glamour de Versace, et maquillée avec un rouge vif pour les lèvres, s'est fait prendre en centaines de photos, quoi de plus attirant pour faire la Une des magazines people.

La grande dame du cinéma, Meryl Streep a décroché l'Oscar de la meilleure actrice en robe Lanvin dorée à effet drapé, Meryl a sorti la carte de l'élégance et de la classe ! On en raffole !

Natalie Portman, totalement rétro dans sa robe rouge à petits pois noirs de Dior, paraît resplendissante, comme à son habitude elle ne sait pas décevoir les paparazzis.

Voilà nos nominés pour la meilleure apparition féminine aux Oscars 2012 ! À vous de voter pour votre préférée...

Évolution du métal en Algérie

CULTURES MUSICALES

La scène artistique algérienne a vu apparaître plusieurs styles musicaux tels que le rock, le jazz ou encore le métal. Ce dernier a fait beaucoup parler de lui, ici, en Algérie, car outre le fait d'être un genre musical, il a pris la dimension de vraie culture : la culture métal.

Effectivement, aussi violent qu'il puisse paraître, le métal (sous toutes ses formes), a la capacité d'éduquer les jeunes et de créer cette solidarité entre «métalleux». Une solidarité réelle, dans la mesure où, dans le monde du métal, tout est réel, tout est vécu et il n'y a pas de fausses apparences.

Partout dans le pays, des groupes de métal se forment et se développent, on peut citer *Khindjar* qui fut le précurseur du hard rock, *Atakor* du heavy métal, *Lithem* du death métal ou encore *Néanderthal* du trash métal. Cela dit, le manque d'aide des autorités concernées peut pousser à la perte d'espoir et à l'abandon du projet musical, mais beaucoup persistent quand même, ce qui permet de perpétuer et d'immortaliser cette culture, bien qu'elle soit fragile.

L'avantage du métal en Algérie, c'est qu'il n'a pas de barrières

Effectivement, étant donné qu'une bonne partie de la population en général, et les vocalistes en particulier maîtrisent trois à quatre langues (arabe, français et anglais voir aussi le berbère) Ce qui ouvre un champ de chant plus vaste, et qui permet d'aller sur des terrains non foulés, et par conséquent d'être originaux dans la musique proposée.

Le développement de la métalmania ne s'arrête pas là, plusieurs nouveaux groupes voient le jour ces dernières années. On peut citer, par exemple, *Funeral Of Hope (F.O.H.)*, *OATH*, *Hathor*, *Devas...* et bien d'autres. La litanie est longue, ces jeunes talents dont l'âge ne dépasse pas les 24/25 ans suivant les pas des plus grands noms du métal mondial pour, pourquoi pas un jour, atteindre leur niveau.

Il existe plusieurs genres de métal, et les Algériens ont touché à tout. On va du heavy métal, qui est la forme traditionnelle et originale du métal, signifie tout simplement «hard rock» dans son contexte original, c'est la frontière entre le rock'n'roll et le métal dit vio-



lent, au métal extrême qui va au-delà de toutes limites qui peuvent être imposées.

Le métal s'est donc imposé comme étant un élément très important du monde musical

Acyl, une authenticité dans un univers de «brute»

Vinyculture : Bonjour, pouvez-vous nous présenter Acyl ?

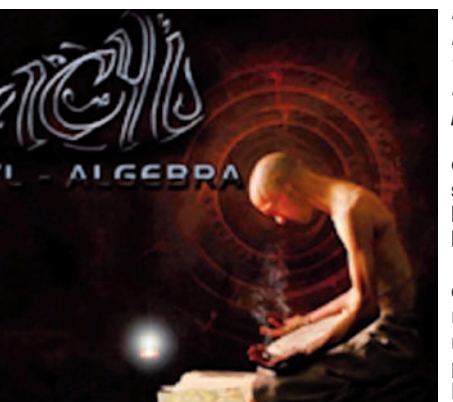
Amine : Acyl est un groupe de métal ethnique algérien. Il est composé de quatre membres : moi-même à la guitare et au chant, Réda à la guitare, Salah à la basse et Michael à la batterie.

Le groupe est le prolongement de quelques projets antérieurs dans les années 90 à Constantine et Alger et il existe sous cette forme depuis 2003 ; l'année de notre emménagement en France.

Acyl est classé en tant que groupe de métal, mais en écoutant votre musique, on ressent un savant brassage entre influences arabe, berbère, orientale et sahraoui. Comment peut-on décrire votre son ?

Certains définissent notre musique comme du métal oriental, d'autres comme du métal folk progressif, nous on estime qu'on fait de la musique algérienne métallisée, en d'autres termes, c'est du métal ethnique où les musique algériennes ; du gnaoui au aissoua en passant par le alaoui ou le tendi sont mélangées à la rigueur et la puissance du métal. C'est ce qui donne un peu toutes les spécificités de la musique d'Acyl.

The Birth Of An Idea, The Alienation Of Authenticity ou encore *Obduracy* sont des titres extraits de votre EP *The Angel's Sin* sorti en 2010. Des titres peu communs et des textes profonds. Quelle est la philosophie du groupe ?



Le premier album *The angel's sin*, sorti en 2010, parle de notre vécu en Algérie et de nos premières années en France. C'est un album qui refuse l'aliénation qu'ils ont essayé de nous imposer dans les années 90 (avec l'islamisme aveugle, et le contre islamisme encore plus aveugle), et la difficulté qu'on avait pour trouver un juste milieu dans notre façon de voir les choses, ainsi que les tentatives d'aliénation qu'on a découvert une fois arrivé en France, où la différence n'était pas acceptée, et où on devait être totalement européen dans la tête pour pouvoir fondre dans la masse.

Ce sont des choses qu'on a toujours refusé, que ce soit de la part de nos compatriotes et encore moins de la part d'étrangers. On voulait montrer à tout le monde qu'on pouvait être soi-même, mais aussi respectueux envers les lois des deux Républiques et envers les cultures qui nous ont accueillies !

Nous sommes en 2012 et on entend déjà des extraits d'un album *Algebra* qui promet un *back to the roots*. On peut entre autres écouter du *guembri*, un oud... fusion-

algérien et, vu son évolution fulgurante en si peu de temps, sa fin n'est pas prévue pour demain.

Par ailleurs, la scène métal algérienne commence à s'exporter. Des groupes tel qu'*Arkan*, qui s'inscrit dans un registre oriental, s'est fait remarquer sur la scène française dans un premier lieu et mondial dans un second. Les membres fondateurs sont algériens et pour marquer cette identité, leur musique puise son influence dans le groove oriental du « oud » et du chant arabo-andalou.

Aussi, le groupe *Acyl*, qui vient de sortir un album intitulé *Algebra*, promet un *back to the roots* (retour aux origines). Un groupe que nous avons pris le soin de contacter pour nous parler de cette nouvelle aventure.

ner avec la traditionnelles basse et guitares saturées. Pouvez-vous nous en parler ?

Algebra est notre deuxième album. Il est sorti le 30 janvier 2012 en Europe, au Japon et aux Etats-Unis d'Amérique. C'est un album assez éclectique dans les rythmes et les styles musicaux qui le composent. Il va encore plus loin dans le côté roots (algérien) et encore plus loin dans la puissance du métal. Les textes d'*Algebra* revendiquent d'une manière très forte nos origines berbéro-arabo-musulmanes, et met ceux qui en doutent devant des faits historiques avérés.

Qui dit sortie d'album dit promotion et tournée. Cela fait-il partie du programme d'Acyl ? Et l'Algérie est-elle au programme ?

Une tournée est en cours de préparation pour l'été 2012. On aura deux ou trois dates en Algérie, ainsi que deux dates entre la Tunisie et le Maroc, mais le plus gros sera en Europe et plus particulièrement en France et les pays limitrophes.

Que peut-on vous souhaiter ?

Le mieux qu'on peut nous souhaiter c'est que « bladna et h'babna ykounou khir nchallah » (notre pays et nos amis aillent bien.)

Vous l'aurez donc compris, le métal est à la croisée des chemins : une route qui mène vers la gloire et la reconnaissance et une seconde qui mène vers la désillusion. Espérons que l'on aura la sagesse de savoir choisir !

RÉTROSPECTIVES

Andy Warhol, 25 ans déjà...



25 ans déjà que nous a quittés l'artiste qui marqua son temps et ne cessa d'influencer les milieux artistiques, architecturaux et stylistique du moment.

Ne vous en désolez, on a dans notre vie croisé ; consciemment ou inconsciemment soit-il,

une œuvre du célèbre artiste américain Andy Warhol et ce à travers au moins le portrait de Marilyn Monroe. Cet innovateur de ce qu'on appelle le Pop Art (Art populaire) ou la représentation de l'art comme une consommation, comme une discipline accessible à tous un chacun qui veut y exercer, a perturbé l'ordre établi, on considéra dorénavant comme œuvre d'art de simples objets de notre quotidien. Il bouscula également le principe de l'unicité de l'œuvre d'art pour reproduire ses œuvres en plusieurs exemplaires. C'est au fait, le début de la vulgarisation de l'art, sortit de l'élite pour ramener l'art à la compréhension de la majorité à travers des codes ; des formes et des messages qui interpellent tout un chacun de nous.

Aussi, Andy Warhol ne se veut pas Mono artiste dans le sens où il toucha au cours de sa carrière à différentes disciplines artistiques puisqu'il fut réalisateur de film, photographe, peintre, illustrateur publicitaire, producteur de musique, écrivain et même mannequin. Warhol avait pour ambition de capturer la vie, en saisir chaque instant par tout moyen qu'il pouvait utiliser. Sa plus grande innovation serait de ne mettre aucune limite à sa manière de s'exprimer puisque sa fascination de l'art populaire l'amène à concevoir que toute chose peut être approchée de manière artistique.

Prenez le temps de visiter la page du musée qui lui est consacrée et en connaître davantage sur lui : <http://www.warhol.org/>

DESSINS ANIMÉS MARVEL

Game One achète les droits de diffusion



Iron Man, Wolverine, X-men et *Blade*, 4 séries inédites, véritables bijoux d'animation à découvrir absolument et seulement sur *Game One* ! Il arrive souvent qu'un pays reprenne les codes ou les origines d'une œuvre d'un pays étranger pour l'adapter à sa culture propre et donc, le plus souvent, la gâcher de A à Z. (Qui a dit *Dragon Ball Evolution* ?) ; C'est dans ce contexte que la célèbre industrie de mangas « Madhouse » s'est intéressée à des héros Marvel récemment. Dans cette optique nous auront pu voir des héros comme les *X-men*, *Iron-Man* ou même le chasseur

de vampires *Blade* transportés sur le support manga l'année passée, mangas qui seront diffusés dès fin mars sur la célèbre chaîne télévisée *Game One*. *Game One* vient d'acquiescer les droits exclusifs pour 4 séries inédites des plus grosses licences *Marvel* adaptées en animé par les célèbres studios japonais Madhouse. Alors que les films *Marvel* ont déjà engendré plus de 8,1 milliards de dollars à travers le monde, que le dernier long-métrage « *The Avengers* » sortira le 25 avril prochain et que la France est aujourd'hui le 2^e plus gros marché en termes de janimation, *Game One* vous invite à découvrir, dès la fin mars et en exclusivité 4 séries « spin off » version manga des plus grands super héros *Marvel* ! Les plus grands créateurs ont participé à cette collection *Marvel* de 48 épisodes au total, développés dans un univers graphique très soigné et innovant avec la création de nouveaux procédés visuels, mêlant le meilleur des comics et de l'animation. Et pour couronner le tout, c'est Warren Ellis, l'auteur multi-récompensé des comics *Marvel* qui a adapté les histoires pour ces nouvelles séries animées. *Iron Man*, *Wolverine*, *X-men* et *Blade*, 4 séries inédites, véritables bijoux d'animation à découvrir absolument et seulement sur *Game One* ! Grand temps il était donc, que *Game One* arrête ses rediffusions intempes-

FRANCE, EXPOSITION AUTOUR DE MOHAMMED DIB

Les lieux de l'écriture... et d'une histoire

Un hommage est rendu jusqu'au 17 mars à la bibliothèque municipale du centre-ville de Grenoble en France, à Mohammed Dib, une des grandes figures engagées de la littérature algérienne en langue française, à travers une exposition. L'inauguration de cette manifestation a été donnée avec une soirée littéraire inaugurée par une soirée littéraire avec Habib Tengour, poète et universitaire algérien, éditeur de poésies de Mohammed Dib (*La Différence*, 2007) qui a présenté l'homme et son œuvre. Son exposé a été entrecoupé de lectures de poèmes par Jean-Pierre Chambon.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Alors que 2012 marque le 50^e anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie, la Bibliothèque Centre ville rend hommage à Mohammed Dib (1920-2003), une des grandes figures engagées de la littérature algérienne en langue française, à travers une exposition, inaugurée par une soirée littéraire, et une conférence.

L'exposition réunit des photographies que Mohammed Dib avait prises en 1946 dans sa ville natale de Tlemcen, des manuscrits, des documents inédits ainsi que des lettres échangées avec d'autres écrivains (Albert Camus, Louis Guilloux, Jules Roy, Gaston Bachelard...). Ces images témoignent de la vie quotidienne à Tlemcen et sa campagne proche, une Algérie coloniale qui a constitué le cadre de sa Trilogie algérienne dont le premier volet, *La grande maison*, paraît en 1952. Expulsé d'Algérie en 1959, l'écrivain s'installe alors définitivement en France : son œuvre se diversifie et prend une statu-



re internationale. Auteur prolifique, il est traduit dans une vingtaine de langues. A partir de 1975, il se rend en Finlande où il collabore à des traductions avec Guillevic. Ces séjours lui inspirent sa Trilogie nordique. Ses écrits poétiques ont été salués dès leur parution par Aragon qui a préfacé son recueil *L'ombre gardienne* (Gallimard, 1961). Louis Aragon avait d'ailleurs déclaré de Dib « *Cet homme d'un pays qui n'a rien à voir avec les arbres de ma fenêtre parle avec les mots de Villon et de Péguy* ».

Plusieurs écrivains et critiques littéraires ont salué le génie de Dib, notamment le célèbre critique spécialiste de la littérature maghrébine, Jean Déjeux, qui soulignera dans son article « *Hommage à Mohammed Dib* » paru dans le numéro 6 de *Kamil* en 1985 que « *c'est l'écrivain de la précision dans les termes, de la retenue et de la réflexion. L'air qu'il fait entendre sur son clavecin est une musique intérieure qui parle au cœur. Écrivant en français, sans complexe et assumant sa double culture, l'auteur ne se livre pas purement et*

simplement au lecteur. Sa création littéraire demande souvent plusieurs lectures pour pénétrer jusqu'au sens. »

A ce jour les écrits de Dib restent d'actualité et sa précision littéraire, narratologique et poétique est de plus en plus prisé par les nouvelles générations « *L'œuvre littéraire de Mohammed Dib, commencée à la fin des années dix neuf cent quarante est aujourd'hui la plus importante de la production algérienne en langue française. Elle est aussi celle qui manifeste un renouvellement constant des formes et des thèmes en même temps qu'une grande continuité et une indéniable unité* », avait écrit Naget Khadda dans *Mohammed Dib, cette intempesive voix recluse*, chez Éditions, en 2003.

Dans le cadre de cet hommage, au cours de ce mois se tiendra une conférence de Charles Bonn, spécialiste de la littérature maghrébine, qui sera consacrée à l'aspect contemporain du travail de Mohammed Dib.

K. H.

2^e FESTIVAL BETWEEN THE SEAS

Du 20 au 26 août à New York

Le 2^e Festival «Between the seas» (Entre les mers), consacré aux arts de spectacle méditerranéens se tiendra du 20 au 26 août prochain à New York (Etats-Unis d'Amérique), annoncent les organisateurs sur leur site internet. Cet événement, organisé par «Les Manouches Théâtre» avec le soutien de la fondation Anna-Lindh, est financé par l'Union européenne. Il proposera des spectacles autour de plusieurs thèmes. Il s'agit des thèmes: «Identité méditerranéenne» (spectacles qui explorent la vie, les identités et les récits des sociétés méditerranéennes), «Vivre ensemble» (des œuvres qui explorent les identités méditerranéennes de la diaspora) et «Œuvres contemporaines et adaptations (des spectacles d'œuvres existantes et inédites de metteurs en scène, chorégraphes et compositeurs méditerranéens).

Les artistes qui excellent dans la danse, le théâtre et la musique, désirant participer au Festival, peuvent présenter leurs projets de spectacle jusqu'au 10 mars, selon le site internet «www.betweentheseas.org». Les adaptations ou réinterprétations de classiques qui mettent en lumière les réalités méditerranéennes contemporaines ou qui explorent de nouvelles esthétiques et techniques et modèles d'interprétation de la région sont les bienvenues. Les spectacles sélectionnés seront présentés au «Wild Project theatre», au cœur du «East Village» à New York. La fondation Anne-Lindh pour le dialogue interculturel a pour mission de promouvoir le dialogue interculturel entre les peuples de la région euro-méditerranéenne.

APS

ALGER, SALLE IBN-ZEIDOUN

Hommage à la vedette de la chanson populaire algérienne Noura

Une soirée artistique a été organisée jeudi soir à Alger en l'honneur de Noura, célèbre interprète de la chanson populaire algérienne depuis les années 50 et dont la discographie comporte plus de 500 titres de chansons en langues arabe, kabyle et même française.

La soirée a été animée à la salle Ibn-Zeydoun par une panoplie d'artistes venus interpréter, avec beaucoup d'émotion dans la voix, certains des titres phares de Noura, cette femme-artiste qui a su s'imposer sur la scène musicale algérienne en chantant la passion, la nostalgie, l'amour du pays, l'émigration, la solitude et autres choses de la vie. L'hommage, organisé par le ministère de la Culture et l'Office de Riadh El-Feth (Oref), a débuté par la projection d'un film-documentaire d'une vingtaine de minutes, retraçant le parcours artistique de cette chanteuse septuagénaire à la voix au timbre calme, doux et parfois mélancolique. L'ancienne élève de l'émission musicale *Alhane wa chabab, le retour de l'école*, Lamia Batouche a été la première artiste à monter sur scène avant que Bouzid El-Hadj, un chanteur oranais, ne prenne le micro pour interpréter *Ya bnat el houma* (ô filles de mon quartier), l'une des plus célèbres chansons de Noura. L'interprète de la chanson kabyle, Wardia Aissaou, a pour sa part transporté le public, présent en masse, vers la Kabylie en chantant d'une voix vibrante d'émotion



Idhourar n'djerdjera, une sorte de photographies de la région de Djurdjura, et *Amirouche*, en hommage au martyr de la révolution algérienne contre l'occupant français, le colonel Amirouche.

Le passage de Nada Rihane, la chanteuse à la voix mélodieuse, était un moment de symbiose entre le public et l'artiste notamment avec sa remarquable interprétation de la chanson *Wahdi* (Toute seule), criant la souffrance de la solitude et de l'abandon. Enfin, la chanteuse chaouïe Chaba Yamina a offert au public un cocktail de chansons bédouines de Noura dont la plus célèbre *Ya Rebbi Sidi* (ô mon Dieu) qui raconte le désarroi d'une mère impuissante face au destin de son fils émigré en France. Présente à la soirée aux

côtés de son mari, l'auteur-compositeur Kamel Hamadi, Noura a créé la surprise à ses admirateurs en montant sur scène, malgré son état de santé affaibli, pour chanter des extraits de *Twahechnak* (Tu nous as manqué), *Idhourar n'djerdjera* et *Ya Rebbi Sidi*, avec le même timbre vocal, clôturant ainsi la soirée qui s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture, Khalida Toumi.

Chanteuse populaire Noura, de son vrai nom Fatima Badji, est née en 1942 à Cherchell dans une famille nombreuse. Dans les années 50, elle est engagée à Radio Alger pour animer une émission destinée aux enfants et se fait repérer en interprétant des pièces de théâtre et des opérettes.

Elle chantera notamment sous la direction du pianiste Mustapha Skandrani et deviendra très vite une vedette de la chanson algérienne populaire grâce à Mohamed Jamoussi et Mahboub Bati.

En 1965, elle fera également un album entièrement en français où elle interprète *Une vie*, écrite par Michel Berger, et *Paris dans mon sac* de son époux Kamel Hamadi. Noura qui a reçu en 1971 en compagnie du chanteur de la chanson kabyle, Slimane Azem, son disque d'or pour plus d'un million de disques vendus chez Pathé Marconi, a chanté les airs anciens des répertoires kabyle, oranais, aurésien, andalou et saharien.

APS

URTICAIRE, RHINITE, ASTHME, ECZÉMA

Connaître et éliminer les allergènes...

L'allergie est une réaction de défense de l'organisme lors d'un contact avec un ou plusieurs allergènes chez une personne à terrain atopique ayant une prédisposition familiale.

Lors d'une réaction allergique, la fixation des anticorps IgE sur les mastocytes va provoquer leur dégranulation et libérer une substance appelée « histamine ». Cette substance constitue le « message » de la réaction allergique dans tout l'organisme et qui est responsable de l'apparition des symptômes : urticaire, rhinite allergique, asthme...

Mécanisme de l'allergie...

Le mécanisme de l'allergie se résume par une réaction de défense du système immunitaire de l'organisme contre un agent qu'il considère comme dangereux. Cette réponse de l'organisme constitue la réaction allergique. L'allergie peut se manifester sur la peau (éruptions cutanées), les yeux (larmoiements), les voies respiratoires (essoufflement, écoulements nasaux) ou d'autres régions du corps.

Le système immunitaire est le système de défense de l'organisme contre les éléments qu'il considère comme étrangers ou anormaux. Il fait intervenir des substances appelées « anticorps » : les immunoglobulines E, qui ont pour rôle d'identifier les agents agresseurs et de les neutraliser. Lorsque l'agent provoque une réaction allergique, il porte le nom d'« allergène ».

L'agent étranger va pénétrer dans l'organisme soit par les voies respiratoires (nez, gorge), soit par voie digestive (bouche), soit par contact direct sur la peau. Cette « intrusion » provoquera une mobilisation des macrophages, qui informeront les lymphocytes B de la présence de cet agent étranger. Les lymphocytes B se transformeront alors en plasmocytes qui seront chargés de produire des anticorps (IgE) dirigés spécifiquement contre cet agent étranger. Les anticorps sont capables d'identifier le produit : soit ce dernier est considéré comme inoffensif, soit il est considéré comme dangereux pour l'organisme. Lors de ce premier contact, les anticorps de l'organisme étiquetteront seulement l'agent comme étant dangereux ou non mais ne réagiront pas. Lors du deuxième contact et à chaque nouveau contact avec cet agent, l'organisme sera plus sensible et provoquera des séries de réactions de plus en plus violentes contre celui qu'il considère comme agresseur : c'est la réaction allergique.

Les allergènes : causes de l'allergie

La réaction allergique est déclenchée lorsque le sujet est exposé au contact d'un allergène dans son environnement. Il est évident qu'une bonne connaissance des allergènes peut aider le sujet à prévenir la survenue des réactions allergiques.

La liste des allergènes est disponible auprès de divers instituts : le BIOMNIS, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, pour les allergènes alimentaires.

Personnes à risques

Les personnes les plus à risque de développer des réactions allergiques sont des personnes ayant une prédisposition familiale à l'allergie. Ce terrain particulier s'appelle « atopie » ou « terrain atopique ». En plus de la prédisposition génétique, des facteurs de risque impliquant l'environnement et le mode de vie influent sur la



sensibilité aux allergènes :

Le tabagisme, même passif, est un facteur non négligeable surtout dans le risque de développement de l'asthme allergique chez l'enfant.

La pollution de l'air ambiant et de l'environnement aggrave le développement des rhinites allergiques et de l'asthme.

L'exposition répétée aux allergènes facilite le développement des allergies.

Hypothèses émises...

Une hypothèse hygiéniste selon laquelle un environnement trop propre augmenterait le développement des allergies par une sous-stimulation du système immunitaire. A l'inverse, le contact avec les virus et les bactéries serait à l'origine d'un renforcement du système de défense de l'organisme. Le délaissement de l'allaitement serait à l'origine des allergies car le lait maternel contient des substances qui augmenteraient la défense naturelle du bébé en le rendant moins sensible aux allergènes, ce qui le protégerait du développement de réactions allergiques.

La diversification alimentaire trop précoce exposerait l'enfant à une grande sensibilité aux allergènes car le système digestif des nourrissons est encore immature. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande actuellement un retard de la diversification alimentaire chez les nourrissons vers l'âge de 6 mois afin de limiter le risque ultérieur de développement d'allergies.

Les signes allergique

Les symptômes allergiques et leur intensité varient selon l'endroit où l'allergie se déclare et sont fonctions de facteurs propres à chaque personne.

Bien que le mécanisme soit le même, la réaction allergique peut prendre différentes formes.

On constate généralement que les mêmes classes d'allergènes déclenchent les mêmes formes d'allergies.

Allergie alimentaire ou intolérance alimentaire...

Une allergie alimentaire et une intolérance alimentaire peuvent donner des signes semblables mais ne font pas appel aux mêmes mécanismes.

Une allergie alimentaire implique le système de défense de l'organisme (production d'anticorps) et peut provoquer des

réactions allergiques lors de l'ingestion de l'aliment incriminé, quelle que soit la dose (même à très faible dose, la réaction allergique apparaît quand la personne est allergique).

Dans le cas d'une intolérance alimentaire, seul le système digestif est impliqué et l'apparition des troubles digestifs dépend de la quantité de l'aliment ingéré (maux de ventre, flatulence, diarrhée parfois).

L'eczéma atopique ou dermatite atopique

C'est une affection cutanée caractérisée par l'apparition de plaques rouges, croûteuses et sèches associée à des démangeaisons, apparaissant sur des régions bien déterminées du corps : les joues, le front, le cou ou même le cuir chevelu. Le thorax et les plis de flexion peuvent être concernés.

La dermatite atopique est plus fréquente chez les enfants et survient chez des personnes prédisposées à l'allergie. Elle est favorisée par une sécheresse cutanée, la mauvaise qualité de la nourriture, le climat chaud et humide et par un état de stress.

Urticaire

C'est une éruption cutanée caractérisée par des marques rouges à contour net sur la peau accompagnée de sensations de brûlures et parfois de démangeaisons.

L'urticaire est généralement dû à un contact direct de la peau avec l'allergène, à une réaction de l'organisme à de la nourriture, ou encore à une réaction allergique à un médicament.

Asthme

C'est une réaction inflammatoire des bronches qui peut conduire à une obstruction progressive et rapide suite au contact avec un agent allergisant (pollen, acarien, poussière, poils d'animaux domestiques).

L'asthme se manifeste par une difficulté à respirer (sifflements, ralentissement de la respiration) accompagnées de toux, de sueurs froides et une accélération des battements du cœur.

L'asthme est lié un facteur héréditaire et une crise d'asthme nécessite une prise en charge médicale d'urgence et spécifique.

Rhinite allergique

C'est une inflammation des fosses nasales qui se manifeste par un écoule-

ment du nez avec éternuements et démangeaisons accompagnés de douleur au niveau de la racine du nez et des yeux rouges et larmoyants.

Ces signes entraînent chez l'individu de la fatigue avec une diminution de l'appétit suite à une altération des goûts.

Les allergènes concernés peuvent être les moisissures, le pollen des arbres ou des graminées (rhinite saisonnière ou rhume des foins), les poils ou le contact avec la peau d'animaux, les acariens.

Conjonctivite allergique

C'est une inflammation de la membrane qui tapisse le devant de l'œil et de la partie interne des paupières. La réaction se manifeste par un œil rouge qui pleure, des paupières gonflées et collées.

La conjonctivite allergique est généralement secondaire à un contact de l'œil avec l'agent allergisant (pollen d'arbres, les herbes, les poils d'animaux, les acariens, les produits de maquillage, les produits d'entretien, les lentilles).

Allergie au venin d'insectes

Cette allergie se manifeste par des réactions inflammatoires au niveau de la région piquée : éruptions rouges, gonflement et douleur.

Les réactions allergiques peuvent être graves avec des éruptions cutanées généralisées, des difficultés respiratoires pouvant aboutir à une perte de connaissance.

Réaction anaphylactique

L'œdème de Quincke est une réaction allergique localisée au niveau du visage (lèvres et paupières), au niveau de la langue et du larynx, caractérisée par des gonflements. Lorsque les gonflements touchent la glotte et le larynx, il y a risque d'asphyxie et d'étouffement, constituant alors une urgence médicale.

L'œdème de Quincke est souvent déclenché par une ingestion d'aliment allergisant, une prise de médicaments (Pénicilline, Aspirine) ou une piqûre d'insecte.

Le choc anaphylactique est une réaction allergique immédiate et violente caractérisée par l'apparition de signes d'urgences :

Signes cutanés : éruptions et démangeaisons au niveau des mains, des lèvres, des yeux

Signes respiratoires : toux, éternuements, difficulté respiratoire

Signes cardio-vasculaires : effondrement de la tension artérielle, vertiges, accélération des battements du cœur, frissons, sueurs et pâleur

Une sensation de faiblesse et de malaise intense aboutissant parfois à une perte de conscience.

Des troubles digestifs peuvent être associés à ces signes comme les nausées, les vomissements ou les diarrhées.

Les allergènes fréquemment en cause dans un choc anaphylactique sont les médicaments anesthésiques (les curares, les dérivés de la morphine), les piqûres d'insectes (abeille), les antibiotiques (les bêta lactamines).

Les troubles digestifs ne sont pas des signes typiques des allergies et se manifestent par des diarrhées, ballonnements, douleurs abdominales... **In Top Santé**

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (21e J)

Le leader joue gros

En l'absence de l'ASO Chlef engagée en Ligue des champions africaine, le leader du championnat national de football ligue 1, l'ES Sétif, aura une belle opportunité de creuser l'écart sur ses poursuivants en recevant l'AS Khroub, alors que dans la capitale, un derby alléchant opposera le NA Hussein Dey à l'USM Harrach, à l'occasion de la 21e journée prévue cet après-midi.

PAR MOURAD SALHI

Les Sétifiens, qui restent sur un match nul à Chlef, tenteront, aujourd'hui, de prendre le large en donnant la réplique à une équipe à la recherche de points pour quitter la zone des turbulences. Le rendez-vous de la capitale des Hauts-Plateaux mettra aux prises deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Si l'Entente veut creuser l'écart sur ses poursuivants immédiats, l'AS Khroub n'a besoin que de quelques points pour améliorer son classement général. Certes, le match s'annonce a priori à l'avantage de l'équipe locale qui bénéficiera de l'avantage du terrain et du public, mais la vigilance doit être de mise face à une équipe khroubie qui reste sur une belle qualification en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie aux dépens du MC El-Eulma. L'AS Khroub, dirigée cette fois-ci par Azzedine Aït Djoudi, ne compte pas effectuer le déplacement du côté des Hauts-Plateaux avec la fleur au fusil, mais elle tentera de revenir avec un bon exploit qui lui permettra de quitter la position dangereuse où elle se trouve actuellement. En attendant le déroulement du match de l'ASO Chlef face au MC Alger, prévu le 6 mars, les coéquipiers de Abderrahmane Hachoud n'ont, de leur côté, d'autre alternative que de glaner la totalité des points sur les leurs bases pour éviter d'être rejoints rapidement par l'USM Alger qui n'est qu'à trois longueurs seulement.

Les poursuivants aux aguets

Au moins trois clubs se positionnent comme de sérieux clients pour terminer parmi le trio de tête. L'USM Alger, qui reste scotchée à la troisième place, accueillera au stade Omar-Hamadi de Bologhine une accrocheuse formation du WA Tlemcen. Les Algérois, sous la houlette de l'entraîneur Meziane Ighil, n'ont d'autre choix que de remporter ce match pour éviter toute complication de leur situation. Les camarades de Farès Hamiti, qui l'ont échappé belle en 16es de finale de la coupe d'Algérie, sont mieux placés pour remporter cette rencontre. Un succès des Rouge et Noir aujourd'hui leur permettra de se hisser à la deuxième place



voire même à la première place qu'ils disputeront avec l'ES Sétif en cas, bien évidemment, d'un faux pas de cette dernière. La formation des Zianides, qui carbure à plein régime en ces moments en effectuant une remontée spectaculaire au classement, pourra revenir au bercail avec un bon exploit.

Le CR Belouizdad, qui a pensé au début qu'il fait l'essentiel en jouant les premiers rôles, risque d'être devancé en cette fin de saison. Aujourd'hui, les poulains de Djamel Menad effectueront un déplacement périlleux à Saïda où ils sont attendus de pied ferme par le MC Saïda. En perte de vitesse en ces moments, notamment après trois matches sans le moindre succès, les Algérois n'auront pas la tâche facile devant une équipe saïdie menacée plus que jamais par le spectre de la relégation. Les coéquipiers de Slimani auront, donc, fort à faire face à une équipe assoiffée de victoire. En dépit du départ de tout le staff technique, à sa tête Mustapha Heddane, le MC Saïda ne compte pas rater cette occasion à domicile pour quitter l'avant-dernière place où il se trouve actuellement. L'USM Harrach, qui marque le pas également ces derniers temps, accueillera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey, dans un derby algérois qui s'annonce très disputé. Les poulains de Boualem Charef, qui occupent la 7e place avec un total de 19 points, doivent se méfier de cette formation du NAHD qui a failli, signalons-le, battre dernièrement le MC Alger en match de la mise à jour du championnat. Les Harrachis, qui ont comme principal objectif de se rapprocher

d'avantage du podium, seront certainement mis à rude épreuve. La JSK, en dépit de la crise interne, reste toujours invaincue sous la conduite de Mourad Karouf. Après avoir réalisé l'essentiel en se qualifiant pour les huitièmes de finale, les camarades Malik Asselah veulent rester sur la même dynamique devant le MC El-Eulma qu'ils accueilleront aujourd'hui au stade du Premier-Novembre de Tizi-Ouzou. Tout comme l'USM Harrach, la JS Kabylie n'aura pas la tâche facile devant une équipe d'El-Eulma qui ne lui reste que de jouer pour le maintien pour sauver une saison marquée par une élimination prématurée en coupe d'Algérie.

Le dernier match au programme mettra aux prises le CS Constantine au MC Oran, dans un duel qui devrait, a priori, revenir à l'équipe locale. Les Oranais, qui ont enregistré une lourde défaite (3-0), face au MC El-Eulma, sont appelés à réagir pour quitter la position de relégable. Les Constantinois, auteurs d'une surprenante victoire à l'extérieur contre l'USM Harrach, espèrent confirmer leur réveil sous la houlette de leur nouvel entraîneur Rachid Belhout.

M. S.

Programme des rencontres :

Saïda : MC Saïda-CR Belouizdad
Constantine : CS Constantine-MC Oran
Alger (5-Juillet 1962) : NA Hussein Dey-USM Harrach
Tizi-Ouzou : JS Kabylie-MCE Eulma
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger-WA Tlemcen
Sétif : ES Sétif-AS Khroub

TRANSFERTS INTERNATIONAUX

3 milliards de dollars en 2011

Les transferts internationaux de joueurs de football ont représenté en 2011 plus de trois milliards de dollars (2,25 mds EUR) pour un peu plus de 11.500 transactions, a annoncé jeudi la FIFA dans son rapport du Transfert Matching System (TMS), son système de régulation des transferts.

L'utilisation du TMS (un service en ligne où les clubs entrent les détails de la transaction et des données concernant le joueur) est devenue obligatoire le 1er octobre 2010 pour tous les transferts internationaux de joueurs professionnels. Selon la FIFA, 208 associations nationales et plus de 5.000 clubs utilisent le TMS.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011, plus de 11.500 transferts internationaux ont été enregistrés par le système, soit plus de 30 par jour en moyenne, avec des pics en janvier, juillet et août, périodes de "mercato" dans la plupart des pays.

Pour le seul 31 août, journée la plus chargée de l'année, 317 transferts d'un pays à l'autre (les transferts au sein d'un même pays ne sont pas pris en compte dans le TMS) ont été conclus.

L'ensemble de ces transactions a représenté plus de trois milliards de dollars, même si la FIFA a noté que "seuls 10% de l'ensemble des transferts conclus en 2011 portaient sur un accord entre clubs en vue du transfert permanent d'un joueur".

Dans 70% des cas, il s'agissait de la signature d'un joueur libre et dans les 20% restants de prêts ou de retours de prêts. Résultat, seuls 14% des transferts ont compris une compensation financière.

En cas de transfert onéreux, le montant moyen constaté est de 1,5 million de dollars (940.000 euros environ), mais le montant médian est de 200.000 dollars (150.000 euros) seulement.

La FIFA note également de grandes disparités parmi les 208 associations concernées, puisque cinq d'entre elles (non identifiées) concentrent 39% des transferts.

Le TMS a également permis d'élaborer un portrait-robot du joueur transféré internationalement en 2011 : il est Brésilien (13% des transferts) et âgé de 23 ans (le transféré le plus âgé de 2011 avait 46 ans).

Les disparités sont fortes également en terme de salaire annuel, puisque le niveau moyen s'établit à 244.000 dollars (183.000 euros) mais le niveau médian est à 43.000 dollars (32.000 euros) seulement.

ELIMINATOIRES CAN-2013

L'Algérie et le Cameroun prennent une option, selon la FIFA

Les sélections algérienne et camerounaise de football ont pris mercredi "une option" sur la qualification au 3e et dernier tour de la CAN-2013 en s'imposant à l'extérieur, respectivement, en Gambie (2-1) et en Guinée Bissau (1-0), estime la Fédération internationale de football (Fifa) dans un commentaire publié jeudi sur son site officiel.

"L'Algérie, le Cameroun et le Nigeria étaient très attendus après avoir été absents de la CAN-2012 disputée au Gabon et en Guinée Bissau (21 janvier-12 février), soldée par la consécration de la Zambie pour la première fois de son histoire", écrit l'instance internationale.

Les hommes de Vahid Halilhodzic, "menés à la pause à Banjul, ont réagi en quelques minutes avec des buts de Yahia (54') et Feghouli (57'), à l'occasion de sa première sélection avec l'Algérie", a-t-elle poursuivi. Pour sa part, la Confédération africaine de football (Caf), a indiqué "les Algériens ont remporté une victoire importante à Banjul, malgré l'ouverture du score par les Gambiens dès la 26e minute du match". L'instance continentale a, de son côté, estimé que le néo-international algérien du FC Valence Sofiane Feghouli "a mené l'Algérie vers sa première victoire en terre gambienne" et les Verts peuvent maintenant "envisager le match retour



avec sérénité". Ce 2e tour se joue en matches aller-retour entre 28 équipes. En sont exemptées l'Afrique du Sud, qui organise la CAN-2013, et les 16 équipes ayant participé à l'édition 2012 (Angola, Botswana, Burkina Faso, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Guinée, Côte d'Ivoire, Libye, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Soudan, Tunisie, Zambie).

Un tirage au sort réunira les 14 vainqueurs du premier tour et les 16 pays exemptés pour déterminer le dernier tour par matches aller-retour (les 7-9 septembre et 12-14 octobre). Les vainqueurs de ce tour rejoindront l'Afrique du Sud à la phase finale de la CAN-2013.

Cuisine

Tajine zitoune



Ingrédients :

4 ailes de poulet
1 gros oignon
3 carottes
4 c. à soupe d'huile
500 g d'olives dénoyautées
Thym, laurier
1 bouquet de persil
Poivre noir, sel
Une pincée de safran
Cannelle

Préparation :

Disposer les morceaux de poulet dans une marmite. Ajouter l'oignon râpé, le sel, le poivre noir, la cannelle, le safran et l'huile.
Laisser revenir, puis ajouter de l'eau et faire bouillir.
Découper les carottes en rondelles les rajouter à la préparation.
En parallèle, mettre les olives dénoyautées à trois reprises dans de l'eau chaude, les égoutter, puis les ajouter aussi en surveillant le niveau d'eau (Il faut que l'eau soit réduite).
15 mn avant la cuisson, prélever une louchée de sauce, et la mélanger avec une c. à café de farine, une gousse d'ail et du persil haché, verser le tout dans la préparation et laisser mijoter.

Muffins pomme-cannelle



Ingrédients :

1 pomme verte
250 g de farine
185 ml de lait
1 c. à soupe de sucre en poudre
2 œufs
2 c à soupe de miel
3 c. à soupe d'huile
1 sachet de levure
1 pincée de cannelle
1 pincée de sel.

Préparation :

Eplucher la pomme, et la couper en petits dés. Mélanger les dés de pomme avec le miel, les œufs, le sucre, l'huile, le lait, le sel, et la cannelle.
Tamiser la farine et la levure et ajouter l'ensemble au reste des ingrédients, en mélangeant.
Garnir des moules à muffins avec la pâte, saupoudrer de sucre, et enfourner pour 25 minutes.

TROUBLES DU SOMMEIL

Insomnie légère, modérée ou sévère...

Les répercussions d'une insomnie peuvent être considérables sur la qualité de vie. Mieux vaut consulter son médecin rapidement, même pour une insomnie légère. Encore faut-il savoir évaluer la sévérité d'une insomnie.

Comment évaluer la sévérité d'une insomnie

Selon certaines études, la sévérité de l'insomnie s'évalue en fonction de la présence du nombre de paramètres perturbés: difficulté d'endormissement, réveils nocturnes avec incapacité à se rendormir, sommeil non réparateur. Ainsi, une insomnie est estimée sévère si on relève au moins deux de ces paramètres, au moins trois fois par semaine sur un mois, avec séquelles diurnes (durant la journée).

Sinon, on peut retenir les critères de sévérité suivants

Insomnie légère
- Fréquence, 1 nuit par semaine
- Retentissement diurnes faible.
Insomnie modérée
- Fréquence 2 ou 3 nuits par semaine.
- Retentissement diurne, fatigue, état maussade, tension, irritabilité.
Insomnie sévère
- Fréquence, 4 nuits ou plus par semaine.
Retentissement diurne, fatigue, état maussade, tension, irritabilité, hypersensibilité diffuse, trouble de la concentration, performances psychomotrices altérées.
- Les médecins utilisent de tels critères afin de décider du type de prise en charge. Il ne faut pas



oublier que plus l'insomnie sera légère, moins le traitement sera contraignant. En effet, dans certains cas, la prise en charge peut se limiter à des règles d'hygiène et de régulation du cycle éveil sommeil.

Règles élémentaires d'hygiène du sommeil

- Dormir selon les besoins, mais pas plus; éviter les siestes longues (supérieure à 1 heure) ou trop tardives (après 16 heures).
- Adopter un horaire régulier de lever et de coucher. Pour les personnes âgées, retarder le coucher.
- Limiter le bruit, la lumière et une température excessive dans la chambre à coucher.

- Éviter la caféine, et la nicotine.
- Pratiquer un exercice physique dans la journée, mais en général pas après 17 heures.
- Éviter les repas trop copieux le soir.

Les enjeux du sommeil

Le sommeil, offre repos et récupération après l'effort physique ou intellectuel, il est la clé de l'efficacité et de la réussite. Il est également nécessaire à la croissance de l'enfant, l'hormone de croissance étant produite intensément en début de la nuit et durant le sommeil profond. Plus largement, tout l'organisme fonctionne par cycles, et nombre d'activités biologiques fluctuent quotidiennement. Le sommeil joue ainsi sur toutes nos fonctions.

AVALER DE TRAVERS

Que faire en cas d'étouffement

L'étouffement peut mettre une personne en danger car celui-ci bloque la respiration et étouffe rapidement en privant le cerveau d'oxygène. Ce genre de problème survient souvent lors d'un repas.

Comment survient l'étouffement

En fait, l'aliment au lieu de suivre la voie digestive, il dévie et se trouve dans la voie respiratoire en l'occurrence sur la partie supérieure de la trachée. Ce changement de cap est dû en général aux éclats de rire ou lorsqu'une personne mange rapidement sans prendre le temps de bien les mâcher. Chez l'enfant, il s'agit en général de l'absorption d'un jouet, d'une cacahuète, amuse-gueule...

Comment réagir

Tout dépend des symptômes ou de la réaction de la victime.
Si la personne émet un son ou est gênée pour respirer. Dans ce cas, Il ne faut pas

faire des manœuvres car vous risquez de déplacer le corps étranger dans le corps et accentuer l'étouffement de la personne. La seule chose à faire et d'emmener la victime aux urgences.

Si la personne ne respire plus, ni n'émet aucun son

Dans ce cas, il y a urgence car le corps étranger est bloqué dans la trachée. Il faut donc l'enlever au plus vite en pratiquant des manœuvres précis.
- Pencher la personne en avant et la claquer sur le dos.
- Placez une main sur son thorax.
- Assénez-lui des claques avec le plat de la main entre les deux omoplates jusqu'à ce qu'elle puisse de nouveau respirer.

En cas d'échec, pratiquez la manœuvre de Heimlich

- Placez-vous derrière la personne.
- Appliquez votre poing fermé, paume vers le bas, le pouce entre le nombril et le ster-



num.
- Posez votre autre main sur le poing.
- Exercez une poussée vigoureuse vers le haut, tout en comprimant cette région, jusqu'au retour de la respiration, avec un maximum de cinq pressions.

A savoir...

Henry Jay Heimlich est un médecin américain. Il s'est rendu mondialement célèbre par la célèbre manœuvre de Heimlich qui permet de désobstruer les voies aériennes supérieures accidentellement obstruées.

Trucs et astuces

Contre les palpitations



Prenez 3 tasses par jour d'une infusion d'aubépine (30 g de fleurs pour 1 litre d'eau).

Maux d'estomac



- Croquez quelques grains d'anis.
- Appliquez un cataplasme d'argile tiède 2 heures après le repas.

Nervosité



- Mettez une feuille de chou écrasée sur la nuque.
- Buvez un verre de lait chaud avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

Mal de tête



- Faites un cataplasme d'argile sur le front ou la nuque.
- Appliquez de l'oignon cru haché sur le front, ou des rondelles de citron.

Les génériques, copies pas si conformes

Incertitudes sur les contrôles de qualité, questionnements sur l'équivalence avec les médicaments de référence, réticences des médecins... Les génériques, ces copies moins chères de molécules tombées dans le domaine public, sont à nouveau sous le feu des critiques.

Et pour la première fois depuis leur lancement, en 1999, le marché est en recul en France : le nombre de boîtes de génériques vendues a baissé de 3% entre 2010 et 2011. Une stagnation qui s'expliquerait en partie par le développement du recours à la mention "non substituable" (NS) sur les ordonnances. Par ce procédé, les médecins interdisent au pharmacien de substituer un générique au médicament qu'ils ont prescrit. Ils seraient de plus en plus nombreux à y recourir systématiquement. L'assurance-maladie va lancer une étude sur ce phénomène.

Dans un rapport publié le 14 février, l'Académie de médecine s'inquiète, de son côté, des conséquences de la délocalisation massive de la production des matières premières des médicaments et émet cinq recommandations sur les génériques, dont celle d'"appliquer formellement les dispositions réglementaires de contrôle de qualité" et d'"appliquer les (mêmes) règles de la pharmacovigilance et de la pharmacoépidémiologie" qu'aux médicaments référents.

Comme le souligne ce rapport, les génériques ne sont pas des copies conformes de la spécialité de référence. Le principe actif est le même, mais couleur et présentation (gélule, comprimé...) peuvent différer, de même que les excipients. Pour être mis sur le marché, un générique doit simplement démontrer sa bioéquivalence (par des tests biologiques qui reflètent le comportement du produit dans l'organisme) avec la molécule princeps, avec une tolérance de + ou - 20%. Un système qui, pour les autorités de santé, garantit que l'efficacité et la tolérance sont inchangées.

Pas si simple, selon les médecins. Globalement, les généralistes pointent des risques de confusion et d'erreur chez les personnes âgées qui prennent beaucoup de médicaments. D'autant que la marque de génériques délivrée par le pharmacien peut varier d'une fois à l'autre. "C'est une vraie difficulté qui s'accroît depuis trois à quatre ans. On est aux antipodes des conditions qui permettent une bonne observance, et cela augmente les risques iatrogènes", observe Vincent Renard, président du Collège national des généralistes enseignants. De nouvelles dispositions réglementaires, qui permettent pour tout générique de copier l'apparence et la texture de son princeps, devraient résoudre en partie ce problème.



Des questions se posent aussi dans certaines familles thérapeutiques. Le cas des antiépileptiques, dont la marge thérapeutique est étroite, est emblématique. Des cas de déséquilibre de l'épilepsie après introduction d'un générique ont été rapportés, avec parfois des conséquences dramatiques sur le plan médical ou social.

Après une enquête de pharmacovigilance plutôt rassurante, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a cependant recommandé aux prescripteurs de bien informer le patient et de s'assurer que la prescription de génériques n'induit pas d'anxiété particulière.

Les neurologues préfèrent jouer la prudence. "Quand un épileptique va bien, je demande qu'on ne change pas la marque de son médicament. Je ne veux pas prendre de risques pour quelques centimes", souligne le docteur Arnaud Biraben (CHU de Rennes), en précisant qu'au Canada une enquête médico-économique a montré que

le coût d'un traitement par antiépileptique générique était au final supérieur à celui du médicament de référence. Une telle étude se met en place en France. "Je ne suis pas sûr qu'il existe de grosses différences entre génériques et princeps, mais dans des pathologies où soit le taux sanguin du médicament est important, soit le psychisme joue un rôle prépondérant, un changement de marque peut déclencher des effets qui perturbent la vie des patients", résume le neurologue.

Remy Gauzit, chef du service de réanimation de l'Hôtel-Dieu (Paris) a, lui, été alerté par une publication mettant en évidence une différence d'efficacité entre génériques et princeps d'antibiotiques dans un modèle animal. "Une revue de la littérature m'a permis de retrouver une quarantaine d'articles concernant les antibiotiques, qui montrent des différences à divers niveaux : impuretés, cinétique, activité in vivo ou chez l'animal..., ajoute-t-il. Il est difficile

de savoir s'il y a des conséquences pour les patients, car il n'y a quasiment pas d'études chez l'homme, mais tout cela incite à renforcer les contrôles sur la fabrication."

De fait, en infectiologie comme dans la plupart des domaines thérapeutiques, peu d'études cliniques sont menées pour comparer les effets d'un médicament et de ses génériques, car ni pouvoirs publics ni industriels ne les financent.

Pour Antoine Sawaya (Afssaps), les génériques ne posent pas de problème particulier de conformité ni de pharmacovigilance. Il explique que l'agence mène des inspections (programmées) sur les sites de production et des analyses dans ses laboratoires comme pour tous les médicaments. Une partie des contrôles (qualité des matières premières, bonnes pratiques de fabrication...) repose, toutefois, sur des déclarations des fabricants eux-mêmes. Un système qui, dans certains dossiers de santé publique, a montré ses limites.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AIGUILLE

Date : 1500

Si l'on parle vraiment des premières aiguilles, on doit remonter au Paléolithique supérieur où l'on avait des aiguilles fabriquées avec des os, par contre, la première aiguille en acier poli daterait, quant à elle, de l'an 1500. Au XVIIIe, les principaux producteurs d'aiguilles étaient l'Allemagne, l'Angleterre et la France.



Barack Obama, en mode séduction



Alors que Los Angeles célébrait les Oscars et le triomphe de *The Artist*, de l'autre côté du pays, sur la côte atlantique, The President donnait un grand dîner de gala pour ses gouverneurs à l'occasion du dîner annuel des gouverneurs. L'occasion pour le président d'enfiler un smoking et de remercier ses partenaires poli-

tiques. Les semaines de Barack Obama sont chargées : en plus de diriger le pays, l'actuel président des États-Unis brigue un second mandat en 2013.

Natalie Portman

beauté fatale

Jean Dujardin a eu la chance de recevoir l'Oscar du Meilleur Acteur 2012 des mains... de Natalie Portman ! La sublime brunette a en effet à nouveau foulé le tapis rouge des 84es Academy Awards. L'actrice de 30 ans avait choisi une robe vintage signée Christian Dior. Une jolie création dont certaines mauvaises langues diront que le bustier lui allait un peu trop grand. Mais qui s'en soucie vraiment ! Que ce soit aux côtés de son Benjamin Millepied adoré ou de Jean Dujardin, l'égérie du make-up Dior était simplement lumineuse...



Amélie Neten

Le grand bluff continue

Depuis la naissance de son fils Hugo, le 9 décembre dernier, l'ancienne candidate de *Secret Story* exploite à fond le filon médiatique. Séances photos et interviews, réalisées non pas par un journaliste mais par son agent, alimentent la presse people depuis deux mois. Selon le magazine *Voici*, Amélie Neten aurait dévoilé un faux père il y a deux semaines dans le magazine *Public*. Sur son blog, Jean-Claude Elfassi affirme que le vrai papa est un footballeur belge marié et père de deux enfants et que son identité sera dévoilée dans le numéro de mars du magazine *Entrevue*.

Céline Dion

ses cordes vocales en danger

Coup dur pour les fans de Céline Dion. La chanteuse a été contrainte d'annuler ses prestations du week-end et de la semaine à Las Vegas. En cause, un petit virus qui s'attaque à ses cordes vocales. Les médecins ont conseillé à la chanteuse de se reposer toute la semaine afin de revenir plus forte sur la scène de Colosseum au Ceasars Palace.

Lorsque les cordes vocales sont touchées, comme c'est le cas ici, il vaut mieux ne prendre aucun risque. Céline et Adele en savent quelque chose.



Monica Bellucci

elle se mue en fashionista à Milan

Monica Bellucci éclipse tout simplement les mannequins de la Fashion Week milanaise. Monica Bellucci a le sens du style et le prouve une nouvelle fois. Inutile d'attendre une soirée ou un défilé de mode pour admirer les tenues de la déesse... une simple balade dans les rues de Milan suffit à prouver son bon goût. Un jean flare brut, un top noir et une veste en cuir au col relevé suffisent à habiller la compagne de Vincent Cassel. Attention les yeux, la bellissima Monica a encore frappé!



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h55
Dohr	13h01
Asr	16h14
Maghreb	18h43
Icha	20h05

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1510 | Ven. 2 - Sam. 3 mars 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LES BELGES DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE

Témoignages et devoir de mémoire

Une conférence-témoignage a réuni mardi soir à Bruxelles des témoins et des acteurs du réseau anticolonialiste belge qui avaient, par le courage de leurs convictions et au risque de leurs vies, soutenu le mouvement de libération de l'Algérie dans sa quête de l'indépendance nationale. Lors de ce rendez-vous de l'histoire, organisée par l'Association "Les amitiés-belgo-algériennes" à la commune de Saint-Josse dont l'ancien maire, Guy Cudell, a été un des principaux acteurs de ce réseau de soutien, les témoins se sont succédé pour livrer à une salle archi-comble des souvenirs poignants sur cette période marquée de leur vie. *Le Front du Nord-Des Belges dans la guerre d'Algérie*, un documentaire réalisé en 1992 par Hugues Le Paige, raconte les raisons de quelques-uns de ces centaines de belges qui ont apporté une aide au FLN et qui furent à leur manière "les combattants de l'ombre de la lutte anticolonialiste", comme les définit M. Le Paige, présent à cette rencontre.

Dans ce documentaire, les différents témoignages, dont ceux de Serge Moureaux, (Collectif des avocats belges du FLN), ou de d'Alex Chotteau, (nom de guerre Somerhaussen, un des responsables du réseau Jeanson), pour ne citer que ceux là, révèlent le combat politique et public qui a été mené pour "tenter d'influer sur l'opinion et le gouvernement belges".

Outre une assistance sur le plan judiciaire, humanitaire et médical, pour notamment empêcher les expulsions et les extraditions vers la France d'Algériens arrêtés en Belgique, ces hommes et ces femmes apportaient une aide clandestine, celle de réseaux équivalents aux "porteurs de valises", surtout après que furent démantelés les réseaux français à partir de 1960.

Dans un message lu en son nom par son frère Philippe, historien et sénateur socialiste, Serge Moureaux a rendu un



vibrant hommage à ses camarades de combat pour la liberté de l'Algérie dont l'action a été "déterminante et efficace". "...même si leur nombre était réduit, l'organisation de l'époque, le cloisonnement très strict, font qu'il est difficile, voire impossible, d'en dresser une liste exhaustive", écrit-il. Pour M. Moureaux, "l'action n'eût pas été ce qu'elle fut" sans ces hommes et ces femmes qui ont "accompli mille et une tâches indispensables et dangereuses", et qui sont "l'honneur de la démocratie belge par leur courage (...) qui a quelque peu racheté le racisme ambiant", témoigne-t-il, soulignant que "ce sont les algériens eux-mêmes, grâce à l'organisation efficace, montée comme une horloge par le peuple algérien tout entier, qui ont reconquis leur dignité confisquée".

"Nous avons été quelques uns à reconnaître en temps utile la voix de la justice et à la répercuter, puis à servir comme militants (...), nous avons eu l'humilité d'écouter la voix des opprimés (...) et nous avons tenté alors de relayer l'intelligence et la sensibilité d'un peuple réduit absurdement en esclavage", relate-t-il dans son message-témoignage. Outre des témoins belges de cette période, des universitaires ont également participé à la rencontre. Étaient également présents l'ambassadeur et le consul général d'Algérie auprès du royaume de Belgique et du duché de Luxembourg, respectivement Amar Bendjama et Mohamed Nadjib Haïf Si Haïf.

TLEMCEN, LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

31 quintaux de cannabis saisis en 2012

Les services de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 31 quintaux de résine de cannabis depuis le début de l'année 2012, une quantité "équivalente au total des saisies" effectuées durant plusieurs années passées dans cette région, a indiqué, mercredi à Oran, l'inspecteur régional de police des wilayas de l'ouest du pays.

Le général Lahouari Zouaoui a estimé, dans un point de presse, que la quantité saisie l'année dernière n'a pas dépassé les 174 kg de cannabis contre 165 kg en 2010.

Présentant le bilan d'activité de la Sûreté nationale à travers 12 wilayas de l'ouest du pays, le même responsable a signalé également la saisie de 12,7 grammes de cocaïne et 15.900 capsules de psychotropes.

La wilaya d'Oran a enregistré le plus

grand nombre d'affaires de drogues avec 363 affaires, suivie de la wilaya de Tlemcen (309) et Mascara (163).

Le directeur de la Sûreté de wilaya d'Oran, Arezki Hadj Saïd, a affirmé, pour sa part, que la lutte contre la petite délinquance est la priorité des priorités dans la wilaya d'Oran, ajoutant, dans ce sens, que les autorités locales envisagent de renforcer les caméras de surveillance dans les rues d'Oran.

S'agissant de la sécurité routière, le bilan de 2011 des wilayas de l'ouest du pays fait état du retrait de 12.512 permis de conduire et de 4.218 accidents de la circulation ayant causé la mort de 176 personnes et fait 4.896 blessés.

Très Libre



SOUTIEN LOGISTIQUE À GROUPE TERRORISTE

Un individu condamné à 1 an de prison ferme à Tizi-Ouzou



Une peine d'une année de prison ferme a été prononcée, mercredi, par le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou, contre un individu, reconnu coupable de "soutien logistique" à un groupe terroriste activant dans la région de Béni Douala. Selon l'arrêt de renvoi, les agissements de l'accusé ont été mis au jour après l'élimination, en janvier dernier, de "l'émir" de ce

groupe terroriste, Si Mohamed Ouremdane, alias El Khechkhach et de son acolyte Ben Aaba, par les forces de sécurité.

La récupération par les services de sécurité des téléphones portables et des puces utilisées par ces derniers, pour une identification des propriétaires des numéros que les deux terroristes appelaient, ont permis notamment de confondre l'accusé, dont le numéro de téléphone se trouvait sur la puce d'El Khechkhach. Lors du procès, l'accusé, propriétaire d'un magasin d'alimentation générale dans la commune de Béni Zmenzer (daïra de Béni Douala) a reconnu que, durant le mois d'août 2011, le terroriste Si Mohamed Ouremdane venait faire des achats dans sa boutique. Il a déclaré qu'il était "forcé de s'exécuter par crainte de représailles".

Le procureur de la République a requis une peine de 10 ans de prison ferme contre l'accusé. Après délibération, le tribunal, qui a fait bénéficier le prévenu de circonstances atténuantes, l'a condamné à un an de réclusion criminelle.

UNITÉ AÉROPORTÉE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

360 opérations effectuées en 2011

L'unité aéroportée de la Sûreté nationale a effectué 360 opérations en 2011 dans le cadre des ses missions quotidiennes, a indiqué mercredi à Alger le directeur de la communication et des relations publiques de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), M. Djilali Boudalia.

Ces opérations ont porté sur "l'orientation de la circulation routière, le suivi des manifestations sportives et culturelles en plus de la couverture sécuritaire en collaboration avec les salles d'opérations des unités opérationnelles".

L'unité aéroportée de la Sûreté nationa-

le effectue plusieurs opérations afin "d'améliorer ses prestations et permettre aux agents de police de se rendre sur le lieu de l'accident au plus vite", a ajouté le même responsable.

Cette unité participe également aux expositions et portes ouvertes de la sûreté nationale à travers les wilayas du pays afin de faire connaître aux visiteurs les missions préventives de cette unité, a fait savoir M. Boudalia soulignant son importance et son rôle majeur dans "le soutien des services opérationnels et la collaboration avec les autres administrations en cas d'urgence".